

مراسلات

نشرية معهد البحوث المغاربية المعاصرة

Correspondances

Bulletin d'information scientifique

LE FEZZAN, MUTATION D'UNE RÉGION SAHARIENNE

Olivier Pliez

N° 67

juillet

août

septembre

2001

DE LA FÊTE FAMILIALE AU COURS DE DANSE : APPRENTISSAGE DE LA DANSE À TUNIS

Maud Nicolas



Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain

معهد بحوث المغاربية المعاصرة

Directeur de la publication

Jean-Philippe BRAS

Secrétaire de rédaction

Blaise DELTOMBE

Rédaction

Haoua AMEUR-ZAÏMÈCHE

Fred ARCENS

Pierre-Arnaud BARTHEL

Kmar BENDANA

Katia BOISSEVAIN

Hassen BOUBAKRI

Nadir BOUMAZA

Fathi DEBILI

Mohamed ELLOUMI

Eric GOBE

Abdelhamid HÉNIA

Mohamed KERROU

Odile MOREAU

Anne-Marie PLANEL

Conception et mise en page

Besma OURAÏED

Diffusion

Hayet NACCACHE

Le bulletin *Correspondances* est publié par l'IRMC. Il est distribué par voie postale et disponible sur le site internet de l'IRMC au format pdf.

IRMC

20, rue Mohamed Ali Tahar

Mutuelleville - 1002 TUNIS

Téléphone : 71 79 67 22

Fax : 71 79 73 76

E-mail : mail@irmcmaghreb.org

http://www.irmcmaghreb.org

Avec la participation du CJB

Centre Jacques Berque

pour les Etudes en Sciences

Humaines et Sociales

1, rue d'Annaba - Rabat -Maroc

Téléphone : (07) 76 96 40

(07) 76 96 41

Fax : (07) 76 89 39

E-mail : cjb@iam.net.ma

http://www.ambafrance-ma.org/ceshs

Cette publication ne peut être vendue. Abonnement sur demande 3500 ex. Groupe Cérés

ISSN : 0330-7417

EDITORIAL

Les travaux de terrain des jeunes chercheurs contribuent à renouveler les analyses des sociétés maghrébines. Ce numéro de Correspondances en propose deux illustrations.

Olivier Pliez, à travers une thèse soutenue récemment à l'université de Provence, s'attache à restituer les mutations contemporaines du Fezzan libyen. L'apport d'un tel travail est évident, sur un pays qui reste largement sous-étudié (on rappellera pour mémoire la thèse de Nora Lafi sur la municipalité de Tripoli et l'étude de Federico Cresti sur le projet démographique de la colonisation italienne, parue dans le n° 58 de Correspondances). Mais il rencontre également l'une des problématiques « transversales » dans la construction des Etats maghrébins, celle des rapports de ces Etats à leurs territoires sahariens. Aussi les notations sur les mutations -les bouleversements- des relations entre les hommes, les espaces et les institutions, peuvent guider les interrogations sur d'autres « sud » maghrébins, sur la manière dont ils s'agrègent à l'espace national et contribuent à l'articulation de l'ensemble maghrébin avec l'Afrique subsaharienne.

Autre piste de plus en plus empruntée en anthropologie, autre poste d'observation, ce que nous disent les corps sur les sociétés et leur mode de production ou de reproduction. Maud Nicolas, dans une thèse en cours soutenue par une bourse Lavoisier, se propose d'entrer dans la danse, dans la trame de ses significations sociales à Tunis, aujourd'hui. Où il est question de statuts et d'apprentissages, de dons et de transmissions, d'Orient et de soi.

Une nouvelle équipe se met en place au Centre Jacques Berque de Rabat. Nadir Boumaza succède à Alain Roussillon à la direction du Centre, qui accueillera Frederic Vairel au titre des bourses du Ministère des Affaires Etrangères, en remplacement de Catherine Gauthier-Aslafy.

إفتاحية

تساهم الدراسات الميدانية التي ينجزها الباحثون الشبان في تجديد المعارف المتعلقة بالمجتمعات المغاربية. وتستعرض نشرية "مراسلات" في هذا العدد مثالين من هذه البحوث.

فمن خلال أطروحته التي قدمها مؤخرًا بجامعة بروفونس يستعرض ألفي بلبياز التحولات المعاصرة التي يشهدها إقليم الفزان في ليبيا. وبديهي ما يقدمه هذا العمل من إضافة للمعارف المتعلقة بهذا البلد الذي مازال يشكو من قلة الدراسات المخصصة له (ونذكر في هذا السياق بأطروحة نورة لافي حول بلدية طرابلس ودراسة فريديريكو كريستي حول المشروع الديموغرافي للاستعمار الإيطالي التي نشرت في العدد 58 من "مراسلات"). ويصادف هذا العمل إحدى الإشكاليات العصرية في بناء الدول المغاربية وهي التي تخص علاقة هذه الدول بترابها الصحراوي، ولذلك فإن الإشارة إلى التحولات - أو التقلبات - في العلاقات بين السكان والأقاليم والمؤسسات يمكن أن تنير التساؤلات حول هذا "الجنوب" الأخر المغاربي، والكيفية التي يلتحم بها بالتراب الوطني للدول مما يساهم بدوره في ربط المجموعة المغاربية بأفريقيا جنوب الصحراء.

ويبيع الباحثون في علم الأنثروبولوجيا مسالك أخرى ويتخذون لهم مواقع بحث مختلفة من خلال ما يبوح به الجسد عن المجتمعات وعن أنماط بنائها أو إعادة تركيبها. وتقترح مود نيكولا في هذا السياق - ضمن رسالة دكتوراه بصدد الإعداد بفضل منحة "لافوازي" - الولوج إلى عالم الرقص وإلى حبكة معانيه الاجتماعية اليوم بمدينة تونس، حيث تتناول الباحثة موضوعات متداخلة مثل مكانة الفرد والتدريب والعطاء والتحويل والشرق والذات...

Le Fezzan, mutation d'une région saharienne¹

Olivier PLIEZ

Docteur en géographie, Olivier Pliez est actuellement chercheur à l'IREMAM (MMSH - Aix-en-Provence). Il a soutenu sa thèse, *Dynamiques urbaines et changements sociaux au Sahara. Le cas Libyen*, le 16 décembre 2000 à l'Institut de Géographie d'Aix-en-Provence, sous la direction de Marc Côte.

Le Fezzan est l'un des trois ensembles régionaux de la Libye, les deux autres étant la Cyrénaïque et la Tripolitaine. Exclusivement saharien, il présente comme caractéristiques originales d'être étendu, peuplé, selon les critères sahariens², « Chapeauté » par l'une des plus grandes agglomérations du Sahara central³, Sebha ; il s'agit enfin, d'une région historique du trafic caravanier. Ces caractéristiques (voir carte p. 9) interpellent celui qui connaît ses « classiques » de la géographie saharienne. En effet, le dynamisme actuel du Fezzan contraste avec sa crise un demi-siècle plus tôt, alors que Jean Despois le sillonnait afin de rédiger un rapport de mission qui reste encore une des œuvres incontournables sur le Sahara. Comment cet espace en « décadence » est-il devenu en quelques décennies un des exemples les plus aboutis de la volonté d'aménagement du Sahara par les Etats ?

Attentif aux transformations spatiales, on observe que le Fezzan a évolué au rythme de la poussée urbaine qui a touché l'ensemble du Sahara maghrébin depuis trois décennies. Aujourd'hui, la très large majorité des populations sahariennes vit dans des agglomérations. Cette dynamique a été initiée et menée par les Etats qui en mettant en place des plans d'aménagement volontaristes ont voulu marquer l'espace, fixer les populations nomades et sédentaires et diffuser des normes de confort afin d'endiguer l'exode rural, jusque-là très important. La Libye ne déroge pas à la règle. Disposant, durant les années 1970 et 1980, de revenus pétroliers considérables, l'Etat y a lancé une ambitieuse politique dont l'une des conséquences les plus

frappantes est la multiplication du nombre d'agglomérations. Tout laissait supposer que cette urbanisation de la croissance deviendrait, avec la chute des cours des hydrocarbures, une urbanisation de la crise. Or, si actuellement les agglomérations montrent des signes de crise, tels la pénurie en logements ou les problèmes d'assainissement, les dynamiques urbaines n'en sont pas moins tangibles, fondées sur la mobilité accrue des populations et de nouveaux référents socio-spatiaux, lesquels contribuent au développement rapide d'une urbanité dont il convient de définir les contours dans leurs contextes.

URBANISATION ET RÉSEAUX, DEUX DYNAMIQUES INDISSOCIABLES

« Pour une ville du désert, il n'y a pas de mort violente, rien qu'une agonie prolongée » nous dit Robert Capot-Rey (1953). Une belle formule à méditer pour qui irait chercher l'explication de la pérennité des villes au Sahara dans le contexte local. Il faut entendre par là que la disparition d'un site habité ne s'effectue qu'avec sa marginalisation progressive vis-à-vis d'un système spatial plus vaste. Le dynamisme économique et démographique est au contraire preuve de l'intégration à ce système. Or le système n'est jamais le même puisqu'il varie selon des critères tels que la domination et les entraves à la circulation. Il faut donc considérer qu'une ville qui périclité a eu un rôle dans un système

¹ Thèse de doctorat en Géographie, 279 pages, 69 illustrations (3 figures, 13 tableaux, 15 photographies, 38 cartes), Thèse soutenue le 16 décembre 2000, Directeur : Marc Côte, Jury : Marie-Françoise Courel (rap.), Denis Retaillé (rap.), Jean Bisson, Jean-Paul Ferrier (prés.).

² Environ 300 000 habitants pour une superficie équivalente à celle de la France.

³ L'absence de statistiques sur la présence immigrée conduit à ne donner que des ordres d'idées, à savoir que si l'on excepte les agglomérations des marges sahariennes, seules Laayoune, dans le Sahara occidental, avec environ 140 000 habitants et Sebha en Libye comptent plus de 100 000 habitants.

de circulation qui disparaît mais qu'elle n'en a plus dans ceux qui se reforment ailleurs. Ce principe permet d'analyser l'évolution des villes et de leur situation dans le Fezzan sur le long terme. Pour aller vite, disons que le commerce transsaharien crée la ville, la colonisation, la garnison, et l'Etat, l'agglomération.

Un carrefour historique du commerce transsaharien

Les limites du Fezzan varient dans le temps et dans l'espace. On s'accorde néanmoins à circonscrire son noyau central autour de trois axes longitudinaux, correspondant plus ou moins à des vallées d'oued. Ils se caractérisent par un peuplement continu sur une centaine de kilomètres de long, séparés les uns des autres par une distance variant entre 50 et 100 kilomètres. Au centre, se situe le *Wadi Ajal* (la vallée de la mort), baptisé *Wadi al Haya* (vallée de la vie) après la rénovation rurale effectuée dans le cadre de plans d'aménagement durant les années 1970 ; c'est l'ensemble le plus peuplé. Au Nord, le *Wadi ash Shati* s'organise sous la forme de groupements villageois discontinus, d'Edri à Ashkida. Au sud, la dépression de Mourzouq se compose aussi de noyaux de peuplement discontinus, autour de centres ruraux notables.

Le Fezzan est avant tout un carrefour saharien, en position médiane sur les grands axes du commerce caravanier. Il est relié principalement vers le nord à la Tripolitaine, région nettement plus méridionale que les autres capitales du Maghreb, ce qui contribue à réduire les trajets terrestres au profit des transports maritimes. Vers le sud, les liaisons s'effectuent via le Kawar et le Tibesti jusqu'au Sahel. Entre ces carrefours, des relais servent d'étapes intermédiaires, groupes d'oasis moins importants (al Joufra, al Qatroun) ou villes commerçantes, telles Ghadamès, Ghat ou Agadez. On retrouve donc des éléments caractéristiques de toutes les régions similaires, une localisation intermédiaire entre les deux « rivages », méditerranéen et sahélien, une trame de peuplement dense et stable, une organisation fondée sur le rôle de relais commerçant.

La longévité de la fonction de carrefour du Fezzan est remarquable. Durant l'époque moderne, l'ouverture de nouvelles routes maritimes entre le Maghreb, l'Europe et les comptoirs de l'Ouest africain entraîne le déclin des itinéraires occidentaux, vers le Maroc et l'Algérie septentrionale. Eloigné de ces routes, en position continentale, l'itinéraire fezzanais reste, pour l'échange des objets précieux, nettement plus rentable que la voie maritime. On comprend alors que les Ottomans aient maintenu une tutelle sur le Fezzan, le transformant au XIX^{ème} siècle en hinterland de la Tripolitaine. On comprend aussi l'intérêt conféré à cette région dans le contexte de l'extension des impérialismes européens qui s'y concrétise par la présence de consulats britannique et français. Enfin, sous l'influence de la Confrérie de la Senoussiya, le commerce transsaharien se maintient jusqu'aux premières décennies du XX^{ème} siècle

La parenthèse coloniale

À partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, la Senoussiya, une puissante confrérie saharienne, fait du Fezzan une de ses terres de mission. Elle multiplie les Zâwiya, lieux d'accueil des voyageurs, commerçants, pèlerins ou réfugiés sur les grands axes stratégiques en direction de la Tripolitaine (Ghadamès et Soukna), de l'Algérie (Ghat), de Koufra (Waw et Zwila) et du Niger (al Qatroun). Toutefois cette amorce de réseau urbain sur les itinéraires transsahariens se heurte dès le début du XX^{ème} aux poussées coloniales française et italienne vers le Sud.

La présence italienne dans le Fezzan est brève, surtout si on la compare à la situation du Sahara français. L'occupation de la Tripolitaine débute en 1911, celle des principaux centres sahariens, notamment Mourzouq, « capitale » fezzanaise du commerce caravanier, en 1914, mais la même année, l'opposition de la Senoussiya contraint l'occupant à quitter la région. La conquête redémarre en 1930 et l'installation française de l'armée Leclerc y porte un coup final en 1942. Le Fezzan n'a donc été occupé qu'une dizaine d'années durant. Cette occupation éphémère demeure uniquement militaire ; on ne trouve pas ici de projets de peuplement, de modification des structures agraires. Les autorités militaires se bornent à contrôler la circulation plutôt que les espaces oasiens, implantent quelques garnisons, écoles et pistes d'atterrissages. Le choix de localisation se fonde sur la volonté de contrôler la circulation. Ainsi, Sebha, relais secondaire du commerce transsaharien, « occupe une position centrale idéale sur les axes nord-sud venant du littoral... et sur la voie ouest-est, de Ghat vers l'Égypte... occuper Sebha équivaut à occuper le Fezzan » (J. Thiry, 1995). Rapidement s'opère donc un déclassement des centres traditionnels, Sebha est préférée à Mourzouq, à l'échelle du Fezzan, Oubari à Al Gharayfa dans le Wadi al Haya.

Le mandat français, de 1944 à l'indépendance de la Libye, en 1951, se prolonge par une présence militaire jusqu'en 1955. Durant cette période, une politique de dotation en équipements des villages, d'amélioration des conditions sanitaires se poursuit mais pour l'essentiel le Fezzan reste une région saharienne marginale, enclavée et en « décadence » selon le mot de Jean Despois (1946).

La Jamahiriya et le Sahara

La Royauté, après l'Indépendance nationale, et surtout le régime de Mouammar Guedhafi, à partir de 1969, s'appuie sur la trame coloniale afin d'impulser un mouvement de rénovation agricole et d'urbanisation à l'échelle nationale. Dans le Sahara, la priorité est de permettre à l'ensemble des populations d'accéder à des normes de confort similaires au reste du pays, afin d'endiguer l'exode rural. Urbanisation signifie aussi agglomération et donc meilleur contrôle de la population : les villages les plus isolés se vident, les

nomades, Touaregs à l'Ouest du Fezzan (Oubari, Tsawa, Ghat), Toubous au Sud (Mourzouq, Al Qatroun), se fixent. En vingt ans, de 1973 à 1995, le nombre d'agglomérations comptant plus de 1500 habitants est multiplié par trois et la population agglomérée passe des deux tiers aux neuf dixièmes de la population totale du Sahara libyen. Le modèle dominant associe un nouveau village à un projet agricole, au bord de la route principale ; chaque famille dispose d'une exploitation voire d'une ferme. Sebha, avec plus de 100.000 habitants devient l'une des principales villes du Sahara ; sa croissance spectaculaire se nourrit de l'exode rural puis de l'accroissement naturel et de l'arrivée de réfugiés.

La réactivation du réseau saharien ?

La situation géographique du Fezzan le situe au cœur des principaux mouvements de population sahariens durant le XX^{ème} siècle. Ainsi, la seconde domination italienne, dans les années 1930, provoque l'exil des opposants et l'amorce d'une diaspora libyenne, souvent commerçante, qui s'implante dans les villes du Sahel, telles Agadez au Niger et Abéché au Tchad, puis se ramifie vers l'Afrique centrale, jusqu'au Cameroun. Durant les années 1970 et 1980, les sécheresses au Niger et au Tchad accroissent le flux traditionnel d'émigration de travail vers la Libye qui touche selon les régions du cinquième au quart des chefs de famille. Mais ce flux va être rapidement débordé à la suite des insurrections touaregs et toubous puis de la guerre du Tchad, lesquelles poussent sur les routes de l'exil plusieurs dizaines de milliers de réfugiés. Enfin, depuis le milieu des années 1990, l'ouverture africaine de la Libye se traduit par une immigration de main-d'œuvre originaire d'Afrique subsaharienne dont les effectifs seraient largement supérieurs à ceux de la main-d'œuvre provenant des Etats arabes.

La diversité croissante des populations fezzanaises entraîne deux changements majeurs. Les villes d'Etat deviennent très nettement cosmopolites par la diversité de leurs populations, l'émergence d'une économie de transit liée à la circulation des personnes et des marchandises telles le bétail et le trafic illicite de cigarettes et de produits subventionnés libyens ; Sebha notamment est dotée de nouvelles fonctions, présence de consulats tchadien et nigérien, desserte aérienne internationale. Ce cosmopolitisme urbain révèle un second changement : si l'action prépondérante de l'Etat contribuait à ancrer le Fezzan au littoral libyen, la diversification des réseaux dans lesquels ses habitants sont insérés témoigne d'une dimension saharienne désormais matérialisée dans les centres urbains. La nouvelle place du Fezzan doit beaucoup au rôle d'avant-poste que semble vouloir lui conférer les autorités libyennes dans la politique d'expansion qu'ils mènent en direction des Etats voisins. Un véritable décloisonnement du Sahara se dessine.

DIFFUSION DE L'URBAIN ET RECOMPOSITIONS SPATIALES

Lorsque l'on parle d'acteurs, de qui parle-t-on ? L'individu est rarement mis en avant au profit du groupe car en Libye, le face-à-face entre l'Etat et les tribus est constitutif des relations entre le local et le national. Ce couple ne se réduit pas à sa dimension traditionnelle, car les institutions coutumières s'adaptent à un contexte changeant. Les disparités sociales apparaissent à travers le bâti, les exploitations agricoles et l'implication dans des activités privées. Des stratégies différentes sont à l'œuvre, inscrites dans la durée, qui mettent à mal l'égalitarisme de façade, promu à travers l'habitat et la rénovation agricole.

La fin du modèle-Etat

Takarkiba est un village de 700 habitants du Wadi al Haya, à 10 kilomètres de Sebha. Semblable à la majorité des villages, il se situe en bord de route. La couleur dominante ici est l'ocre car elle revêt les bâtiments construits durant les années 1980. On mesure à cette prédominance la prépondérance du poids de l'Etat. La grande majorité des équipements en relève ainsi que les logements individuels. Nous partirons de ce « cas d'école » afin de mieux comprendre par la suite les évolutions des autres agglomérations.

Le *qsar*, village saharien traditionnel, correspond au noyau initial. L'habitat est groupé et les maisons qui donnent sur l'extérieur en constituent la barrière défensive. Le matériau utilisé est local, terre crue et troncs de palmiers. Durant les années 1950, un second village est construit, toujours dans la palmeraie mais par les autorités publiques. La structure du village reflète celle de l'organisation traditionnelle, la mosquée au centre et les maisons autour. Par contre, une velléité de planification se traduit par un quadrillage des rues : celles-ci ne sont plus « tortueuses » comme dans le *qsar* mais droites et les matériaux ne changent pas. La mise en œuvre des plans d'aménagement et de rénovation rurale après l'arrivée au pouvoir de Guedhafi entraîne une rupture. Partout sont construits des villages par des entreprises étrangères, selon les mêmes normes. Le quadrillage des rues est de rigueur et les maisons standard. À la différence du déplacement du *qsar* vers le premier village planifié, celui-ci ne concerne pas dès le début tous les habitants. Les familles déménagent au fur et à mesure de la construction des maisons. Le mouvement n'est toujours pas achevé. La succession des sites entraîne donc la juxtaposition de trois noyaux. Le premier est vide, le second en passe de l'être et le troisième est le véritable village actuel.

Aujourd'hui, la dynamique de construction est palpable autour du noyau central. Au sud, les terrassements sont achevés, dans le prolongement géométrique du noyau. Un peu à l'écart, vers l'est, un lotissement de résidences étatiques est déjà habité et en voie de transformation. Projet postérieur au noyau

villageois initial, celui-ci se compose de maisons de 250 m², jardin compris, contre 500 m² précédemment. En effet, si les maisons du projet initial étaient vastes, depuis, les subventions de l'Etat ont été réduites. Ceux qui veulent construire sur plus de 250 m² le font à leur frais. On dispose donc d'un bon indicateur de la hiérarchisation sociale en cours et de ses effets spatiaux. Le modèle-Etat diffusé dans le cadre des politiques d'aménagement est débordé par les extensions d'habitat résidentiel privé et informel. Ainsi, en se désengageant du secteur de la construction, l'Etat contribue à une privatisation de l'offre d'habitat car il en délègue la gestion aux acteurs du local, permettant aux plus nantis d'envisager des placements spéculatifs et d'agir comme de véritables promoteurs. Ces investissements sont à l'origine d'un important mouvement d'auto-construction, producteur de logements généralement loués à des étrangers. De plus, ces nantis peuvent s'installer dans des résidences plus luxueuses tout en louant leur logement individuel public pour un montant souvent conséquent. Les croissances parallèles de l'habitat résidentiel privé et non-réglementaire expliquent pour une large part l'extension et la fragmentation des tissus urbains. Cette fragmentation atteste d'inégalités sociales mais prouve aussi que l'urbanisation impulsée par l'Etat est actuellement en voie d'appropriation par les sociétés sahariennes.

L'exemple de Ghadamès montre que des stratégies locales collectives peuvent dans certains contextes se dessiner. À Ghadamès, archétype de la ville saharienne, le patrimoine est enjeu mais aussi instrument d'une politique dont les acteurs se situent à divers échelons de décisions. La croissance rapide et récente du nombre de touristes est le déclencheur des actions en cours. Le classement du site au patrimoine mondial de l'Humanité n'ayant jamais abouti à des décisions concrètes, le Comité populaire local demande, en session du Congrès général populaire, l'autorisation de prendre en charge l'organisation du tourisme à Ghadamès. Or, le Ministre du Tourisme est un Touareg, lui-même originaire de la ville. Les responsables concernés au sein du Congrès général contactent alors l'UNESCO qui conseille de fonder une association. Celle-ci fonctionne depuis quatre ans sous la dénomination de « Gestion et organisation de la vieille ville ». La coordination en est assurée par un Ghadamsi, qui dirige aussi une agence de voyage à Tripoli. La mise en place de ce réseau et son autonomie permet depuis une politique active de façonnement de la ville. L'objectif est de la singulariser, en réaction à l'uniformisation du bâti dans le Sahara libyen.

Un espace rural transformé par les dynamiques urbaines

Si la présence du palmier dattier est encore très prégnante dans les paysages, elle ne représente au mieux que le signe d'une mise en valeur traditionnelle des jardins. Malgré quelques projets de rénovation et

d'introduction de nouveaux plants, les espèces les plus recherchées, telle la *deglel nour*, sont absentes. Notons que Marcel Mercier (1946) s'en étonnait déjà et sans doute les Italiens aussi puisqu'ils tentèrent, sans résultat, d'en développer l'exploitation. Les dattes servent aujourd'hui à la consommation locale et nationale, à la production d'une confiture et à nourrir le bétail. Par contre, la vigne, les arbres fruitiers et les légumes indiquent l'émergence d'un marché urbain de consommation. Les productions agricoles, mises en place dans le cadre de fermes intégrées et de la fixation des Touaregs, ont été choisies en fonction de la demande du marché. Dans le cas de Sebha, dont la palmeraie traditionnelle est plus ancienne et plus vaste, il est probable que malgré l'importance des palmiers l'urbanisation rapide a suscité une croissance du nombre de productions périurbaines tout aussi importante.

La mise en valeur est essentiellement individuelle et de plus en plus privée mais le rôle de l'Etat change, accompagnant cette évolution. Le témoignage d'un propriétaire d'al Gharayfa illustre les modalités selon lesquelles sont créées ces exploitations. Ce chef de famille possède 20 hectares. Il a d'abord délimité un périmètre sur les terres vierges à proximité du centre, puis a fait effectuer un forage à 55 m de profondeur et enfin déclaré l'action aux autorités locales. En effet, les terres vierges font partie des domaines de l'Etat ; l'acte de mise en valeur entraîne la privatisation au profit de celui qui l'effectue. Malgré l'insistance des responsables locaux, il n'a pas procédé à la rédaction d'un acte de propriété, préférant user ensuite du droit coutumier pour sa succession. En conséquence, il n'a bénéficié que d'une aide limitée puisque seule une partie des frais occasionnés par le forage lui a été remboursée. Le propriétaire participe occasionnellement à la mise en valeur de l'exploitation. Deux Egyptiens y travaillent à temps complet et le partage de la récolte s'effectue pour moitié. Comme dans la plupart des cas, ils ont privilégié la petite polyculture, céréales (blé et luzerne), une palmeraie, des arbres fruitiers (orangers, citronniers) et des légumes. Les fruits sont réservés par des grossistes de Sebha et les légumes sont vendus sur les marchés locaux.

En définitive, le mouvement d'extension des parcelles privées s'inscrit très logiquement à la suite de celui impulsé durant les années 1970 et 1980 par l'Etat. Dans les deux cas, le soutien financier est conséquent. Par contre, on passe progressivement d'un projet rural à vocation sociale à une incitation à vocation productive où les mécanismes fonciers s'effectuent dans le cadre familial, en marge des règles que les autorités tentent d'instaurer. Les exploitants ont en commun le souci de la productivité et de la demande du marché, étendu non seulement au Wadi qui se transforme en zone maraîchère mais aussi à l'ensemble de la Libye et au-delà. En effet, la faiblesse du dinar libyen et les difficultés liées à l'embargo incitaient des Tunisiens à jouer le rôle d'intermédiaire en écoulant une partie de cette production à l'extérieur. Ces entreprises agricoles,

fondées à partir des lots distribués par l'Etat, constituent aujourd'hui le pivot du dynamisme agraire du Sahara libyen selon des principes spécifiques à ce pays, à savoir un propriétaire libyen, des travailleurs étrangers, le choix de productions rentables. D'ailleurs, l'égalitarisme qui constitue la base de la redistribution des terres sous forme de lots est mis à mal par ces nouveaux exploitants. En effet, les bénéfices qu'ils tirent de leurs ventes et les incitations des autorités locales à mettre en valeur les terres expliquent l'extension des exploitations.

C'est désormais sous l'influence de la dynamique urbaine que s'effectue la mutation des espaces ruraux, notamment en périphérie des principales villes et dans les espaces remodelés lors de la rénovation rurale. Elles associent remembrement des exploitations, spéculation commerciale et urbanisation intense. Ainsi, dans la vallée centrale du Fezzan, le profond remodelage des paysages agraires où se juxtaposent palmeraies moribondes et nouvelles parcelles privées va de pair avec une « micro-urbanisation » très vive, par densification du réseau villageois. De même, les couronnes périurbaines de Sebha et d'Oubari, les deux principaux centres du Sud-Ouest libyen, font l'objet de très vifs mouvements de spéculation dans le foncier agricole et les jardins deviennent aussi des espaces de loisirs des familles les plus aisées. Plus nettement encore, la crise du modèle agricole promu par l'Etat se matérialise ici par le décalage entre d'un côté la mise en valeur des périmètres étatiques et de l'autre celle des exploitations privées.

L'étude des dynamiques agricoles du Fezzan laisse entrevoir de nombreux liens avec l'émergence de l'urbain. Nous n'assistons pas à un passage progressif du rural à l'urbain puisque l'un et l'autre étaient en crise. Par contre, leur rénovation en parallèle contribue à susciter de nouveaux liens fondés sur la complémentarité plus que sur l'opposition. Cette complémentarité s'exprime d'abord dans les rythmes de croissance. Ainsi, dans les cas de Sebha et Brak, les villes créent leurs campagnes au fur et à mesure de leur extension. Les modalités de cette dynamique diffèrent sensiblement mais elles répondent à la nécessité de fournir des produits agricoles aux citadins et de se situer près des axes de communication majeurs. À al Gharayfa, la dynamique est différente. La principale zone agricole du Fezzan est aussi la principale aire de micro-urbanisation. Les villages, dont les sites ne changent guère, sont extrêmement proches les uns des autres et connaissent tous des rythmes de croissance soutenus depuis une trentaine d'années. Certes, celle-ci doit plus à l'intervention de l'Etat en terme d'emplois tertiaires et d'équipements. Mais c'est justement cette amélioration des conditions de vie et cette incitation à rester dans son village d'origine qui encouragent les habitants à chercher dans les nouvelles formes d'agriculture des compléments de revenus voire des placements rentables pour les plus aisés. Cette complémentarité se retrouve dans l'évolution des

pratiques spatiales. Les familles de Sebha qui possèdent des propriétés importantes s'y rendent durant l'été, y installent des jeux et des résidences secondaires ; le jardin prolonge l'espace privé selon un mouvement que l'on retrouve dans l'ensemble de la Libye. Il illustre l'étroite association entre l'urbain et le rural. Enfin, la complémentarité s'exprime à travers les hiérarchisations sociales en cours. Jean Lethellieux (1948) notait « qu'il faut déjà être riche pour pouvoir faire un nouveau jardin (et que) les riches n'hésitent pas à acquérir ou à créer des jardins dans les meilleures régions de culture » du Fezzan. Ce principe est toujours actif. En effet, les plus modestes ne disposent que de la propriété familiale, à proximité du village et de la palmeraie dont l'exploitation suffit seulement à l'autoconsommation. Les périmètres de mise en valeur allotis correspondent à des exploitations familiales. Elles connaissent deux types d'évolutions : la sous-exploitation par manque de moyens (nous relevons que la superficie allotie était souvent trop importante par rapport aux moyens de leurs propriétaires) ou un dynamisme identique à celui des parcelles de mise en valeur individuelle. Dans ce dernier cas, ce sont les capacités d'insertion au marché et donc de choix des cultures les plus rentables qui font la différence. Les exploitations les plus dynamiques, quel que soit leur statut juridique, se caractérisent par leur superficie importante (de 10 à 40 ha). Elles appartiennent à des familles qui disposent de réseaux de relation diversifiés et peuvent mobiliser les capitaux nécessaires.

VIVRE DANS LES VILLES DU SAHARA

Comment les populations vivent-elles dans un cadre spatial ayant connu des bouleversements aussi rapides durant ce dernier demi-siècle ? La question peut sembler naïve mais elle se fonde sur le constat des évidences : si l'Etat a lancé le mouvement d'urbanisation, la vision des dirigeants n'en est pas pour autant identique à celle des habitants ; d'autre part, si l'ensemble du Fezzan a connu des mutations considérables, on ne les vit pas de la même manière dans les villes et les campagnes.

Intentions de ville

Prenons comme point de départ les intentions de l'acteur initial du processus d'urbanisation, l'Etat. En agissant dans l'urgence des nécessités, en faisant appel à des experts internationaux de l'aménagement, il a produit l'agglomération, c'est-à-dire un espace dans lequel des populations d'origines géographiques diverses s'installaient tout en reproduisant une organisation spatiale fondée sur le modèle du village. En effet, les familles, dans les villes, se regroupent selon l'origine géographique ; les quartiers sont donc des cellules cloisonnées qui se jouxtent sans que leurs membres aient forcément à se côtoyer. On peut voir là l'effet d'une « transaction » entre la modernisation imposée et la nécessité, dont l'Etat ne pouvait (et ne

voulait) se départir, de conférer une certaine légitimité à ces actes, en donnant une marge d'autonomie aux sociétés locales. Cette transaction se traduit au plan spatial par une « agglomération d'agglomérations », c'est-à-dire un ensemble urbain dense au sein duquel la force du lien communautaire prime sur tout autre type de relation. Ce modèle est aujourd'hui dans l'impasse car l'Etat n'a plus les moyens d'assurer la maintenance des villes qu'il a créées à grands renforts de pétrodollars et de savoir-faire importé. En conséquence, les dysfonctionnements se multiplient, tels les problèmes sanitaires, notamment l'assainissement et la gestion des ordures. On assiste de plus en plus à une réappropriation de l'espace urbain par les sociétés sahariennes.

Sebha, une grande ville du Sahara

Sebha, principale ville du Sahara libyen, représente l'archétype du cloisonnement communautaire. Lors de la grande phase d'exode rural, durant les années 1970-1980, les ruraux des trois vallées principales qui composent le Fezzan se regroupent dans trois quartiers différents. Au sein de ces quartiers, les familles s'installent dans des îlots urbains, véritables unités de vie de base. Ces quartiers coïncident avec une fermeture sur l'extérieur, matérialisée par les principaux axes intra-urbains, leur nombre contribue à faire de Sebha un espace urbain où la privatisation domine. Par contre, selon un mouvement inverse, de nouvelles centralités contribuent à souder le tissu urbain car elles sont produites et pratiquées par de nombreux citoyens. Ainsi, on constate que ce sont généralement les communautés d'étrangers les plus importantes (Égyptiens, Tchadiens) qui ont créé ces centres. Ils sont pour eux une nécessité afin d'échanger mais aussi pour l'accueil des nouveaux venus. Faits par d'autres, ces lieux portent une certaine charge de neutralité pour les Libyens, qui leur permet en retour de déployer des sociabilités hors du cercle communautaire.

Campagnes urbaines

Dans les réseaux villageois oasiens, plutôt que de cerner en quoi l'urbanisation et le désenclavement contribuent à la déstructuration de la société traditionnelle, nous avons tenté de comprendre comment était intégré et pratiqué le nouveau cadre spatial dans lequel les populations vivent désormais. En effet, la majeure partie des populations vivent dans des villages situés dans des régions oasiennes dont la croissance récente est due à l'arrêt de l'exode rural et aux forts taux d'accroissement naturel. À la lecture d'une enquête que nous avons menée dans le Fezzan sur les pratiques et les représentations des habitants, l'impression qui ressort est celle d'une diffusion de l'urbanité à l'initiative des habitants non pas en s'installant dans une agglomération importante mais en intégrant la ville et les pratiques urbaines dans le quotidien. Cette impression s'appuie sur le discours

dominant qui révèle des positions claires : tous les attributs de l'urbain sont présents à la base et se pervertissent au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie des agglomérations. La « grande ville » est alors synonyme de tous les maux. L'analyse des pratiques met en valeur l'importance de la route comme élément structurant fort de l'organisation spatiale mais aussi de la conscience d'une unité régionale ; elle permet le décloisonnement villageois et l'émergence de nouveaux lieux publics. L'espace vécu ne correspond plus à l'ensemble composé par le village et la palmeraie mais s'organise selon un jeu d'échelles emboîtées, où le village est synonyme de famille et la vallée celui des amis, l'altérité s'exprimant au-delà selon des gradients variables.

Conclusion

Nous avons tenté par cette réflexion sur l'urbain dans le Sahara libyen d'être attentifs aux écarts, débordements et appropriations du modèle créé par l'Etat.

Les autorités publiques ont répondu, globalement, en terme de recomposition spatiale à une demande sociale. Ainsi, il n'a jamais été question de déstructurer le mode de fonctionnement de la société, que l'on résume par le terme de tribalisme. Il ne faudrait pas voir là une solution conservatrice visant à freiner un changement inéluctable mais plutôt un élément du consensus permettant l'adéquation entre une production spatiale impulsée par le haut et une société qui subissait le mouvement.

Cette phase de transaction laisse place à différentes « manières de faire la ville ». À Sebha, la ville est redessinée par ses habitants à partir du quartier, unité élémentaire de la communauté, jusque dans les nouvelles centralités où se côtoient différentes populations, condensé du cosmopolitisme des sociétés sahariennes. Dans le réseau villageois du Wadi al Haya, l'étroite association entre la circulation et les interactions sociales contribue à l'élargissement de l'aire spatiale des pratiques. Or en multipliant ces pratiques par le travail, les études ou les loisirs notamment, les personnes multiplient les lieux faisant partie de leur vécu, créant ainsi la diversité. Trivialement, nous pourrions résumer cette idée en disant que la voiture repousse les limites de l'altérité entre l'ici et l'ailleurs.

Actuellement, le dynamisme des villes situées dans le territoire libyen doit moins qu'on ne pourrait le supposer à l'effet des politiques d'intégration nationale et plus à un rôle de marge entre le Monde arabe et l'Afrique noire. Les agglomérations sont insérées dans un réseau de circulation saharien qui dépasse donc les limites du territoire national. On prend à peine la mesure de l'intensité de la réactivation du réseau saharien. Au gré des opportunités, des flux de migrants et de marchandises circulent de part et d'autre des frontières entre la Libye et les Etats voisins, s'appuyant sur un

ensemble de relais et de carrefours qui constituent la trame urbaine du Sahara.

Enjeu national et international de premier plan, le Sahara est longtemps apparu au Maghreb comme l'espace rêvé des projections d'acteurs qui en sont extérieurs. Loin de ces événements médiatisés, il est aussi un espace vécu et en mutation constante.

BIBLIOGRAPHIE

ABDULLATIF A.A., *The making of modern Libya, State Formation, Colonization and resistance, 1830-1932*, Albany, State University Press of New-York Press, 1994, 222 p.

ALLAN J.A., Mc LACHLAN K.S., BURU M. (dir.), *Libya, State and region. A study of regional evolution*, London, School of Oriental and African Studies, Center of Near and Middle Eastern Studies, 1989, 208 p.

CAPOT-REY R., *Le Sahara Français*, Paris, PUF, 1953, 564 p.

DESPOIS J., *Géographie humaine, Mission scientifique au Fezzan (1944-1945)*, Alger, Institut de Recherches Sahariennes, 1946, 260 p.

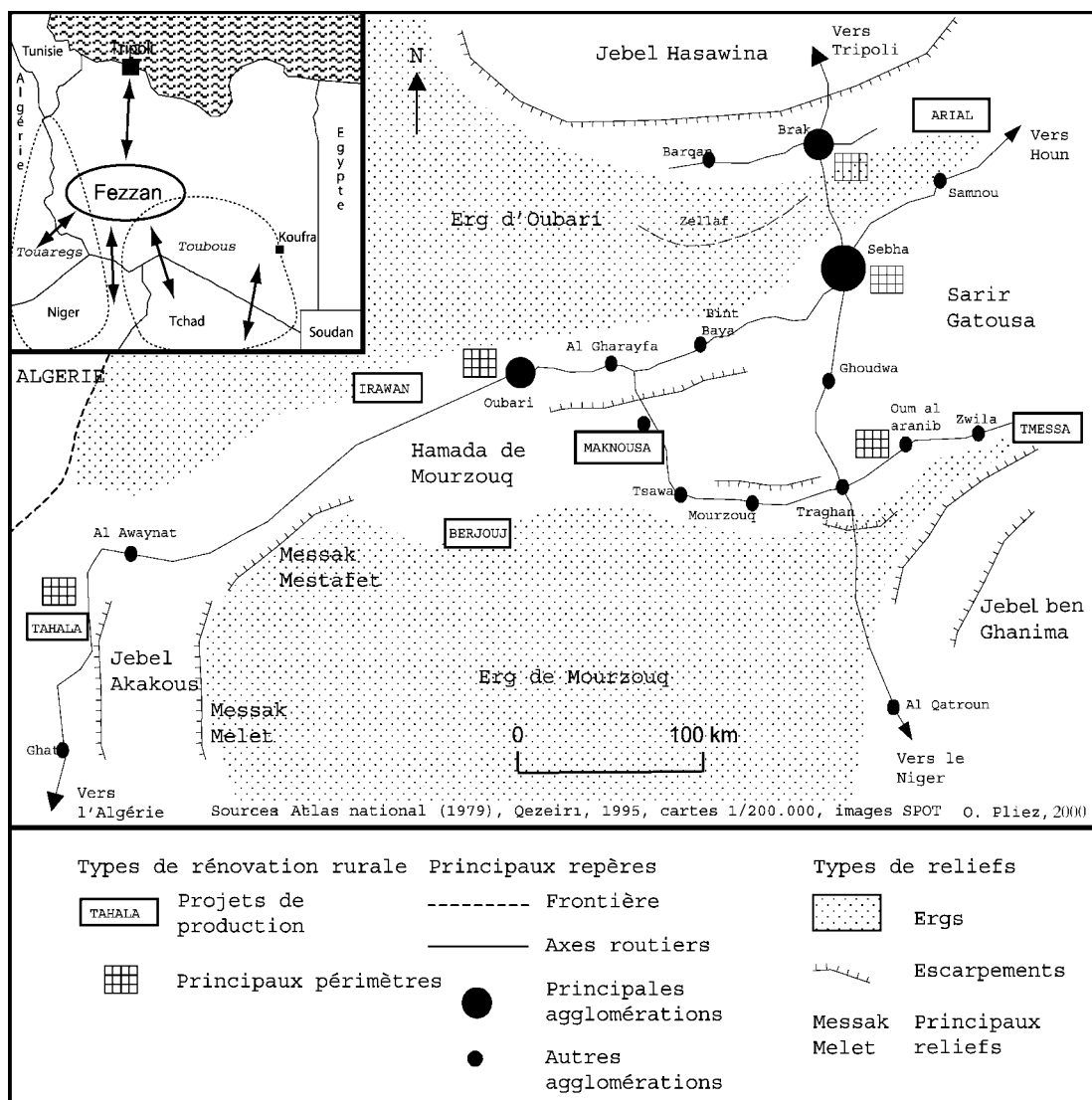
FONTAINE J., « La Libye, un désert côtier riche en hydrocarbures... et en eau ? », *Annales de Géographie*, n°589, 1996, pp. 279-295.

FONTAINE J., « Les populations sahariennes », in J. Fontaine (coord.), *Sociétés sahariennes entre mythes et développement*, Les Cahiers d'URBAMA, Tours - Besançon, n°12, 1996, pp. 33-44.

GREGOIRE E., *Touaregs du Niger, le destin d'un mythe*, Paris, Khartala, 1999, 339 p.

LETHIELLEUX J., *Le Fezzan, ses jardins, ses palmiers, note d'ethnographie et d'histoire*, Tunis, Institut des Belles Lettres Arabes, 1948, 252 p.

THIRY J., *Le Sahara libyen dans l'Afrique du Nord médiévale*, Leuven, Peeters Press - Department of Oriental Studies, 1995, 604 p.



De la fête familiale au cours de danse : apprentissage de la danse à Tunis

Maud NICOLAS

Doctorante à l'Université d'Aix-Marseille 1. Sa thèse, *La danse en milieu urbain tunisien : technique du corps et socialisation* est dirigée par Hélène CLAUDOT-HAWAD, IREMAM.

On peut s'étonner du peu d'intérêt qu'a jusqu'ici suscité la danse comme champ de recherche anthropologique. Pourtant, en tant que pratique corporelle et culturelle, celle-ci est bien placée pour rendre compte du fonctionnement d'une société, en particulier si celle-ci est maghrébine. En effet, rares sont les fêtes familiales ou entre amis se célébrant sans musique, et donc sans danse. Cette dernière accompagne tous les moments où la société se met en scène. Moment fort de la fête, elle est l'occasion pour certains d'un véritable rituel du paraître, et joue un rôle primordial dans la consolidation du tissu des relations sociales, notamment pendant les fêtes de mariages. C'est souvent sur la piste, et parmi les invités-spectateurs que se nouent, se renouent ou se défont des rapports individuels, familiaux ou de voisinage.

Savoir-faire particulier – l'observation participante de l'ethnologue en témoigne ! – la danse semble être maîtrisée depuis toujours, comme en témoignent les plus petits enfants qui se dandinent sur les pistes d'une manière si caractéristique. Qu'en est-il réellement ?

Je souhaite aborder ici l'un des aspects les plus étonnants de la danse à Tunis : son apprentissage. On verra qu'au-delà du caractère purement technique de cette activité, ce sont à la fois un système de valeurs et une manière d'être – femme ou homme – qui sont transmis aux enfants. Parallèlement, je m'intéresserai à une nouvelle forme d'enseignement de la danse qui s'exerce depuis quelques années à Tunis : les cours de danse orientale. Je montrerai de quelle manière les principes traditionnels de transmission énoncés ci-dessous y sont réutilisés.

Parmi les étapes des rituels qui marquent les étapes importantes de la vie à Tunis, celle de danser est une des plus remarquables. En effet, elle rassemble un grand nombre d'invités, indifféremment de leur sexe ou de leur âge. La fête ne serait pas fête si la piste de danse n'était pas constamment bondée, preuve irréfutable d'une ambiance réussie. Mariage, fiançailles, circoncision, autant de fêtes familiales qui rassemblent petits et grands dans le but de célébrer avec son corps l'événement rassembleur.

La danse, comme les jeux et les sports, fait partie de ces techniques du corps dont les mouvements sont « institutionnalisés », c'est-à-dire dont la gestualité pratiquée « possède une signification sociale et culturelle très marquée »¹. Il a depuis longtemps été établi que les apprentissages gestuels se faisaient de deux manières, souvent difficiles à distinguer l'une de l'autre mais néanmoins différentes. L'une relève de l'observation et l'autre de l'imitation. Qu'en est-il de l'apprentissage de la danse en contexte tunisien ? De quelle(s) manière(s) se transmet ce savoir-faire ? La caractéristique principale de la danse telle qu'elle est pratiquée dans les fêtes à Tunis tient dans l'écart qu'elle présente, *a priori*, entre le niveau de savoir-faire des danseurs² et l'absence apparente de tout espace-temps consacré à son apprentissage. En effet, l'assemblée dansante affiche une assurance dans l'exécution des gestes qui en dit long sur la profondeur de « l'imprégnation » corporelle qu'elle a subie ou provoquée, mais ne semble pas accorder à celle-ci une place spécifique. Puis le regard de l'observateur se porte sur les plus jeunes participants de la fête, et tout s'éclaire : quelques bébés sont là, dans les bras de leur maman qui danse ou, dès qu'ils sont en âge de marcher, s'avancent vers la piste au risque de se faire écraser par

¹ BRIL, B., « Techniques du corps », in BONTE P. et IZARD M. (éd), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, 1991, pp. 177-178.

² Niveau subjectif : j'évoque celui qui est appréhendé par tout étranger quand il s'essaie à la technique de cette danse.

les adultes à l'étroit. L'espace-temps de la transmission est là, devant lui : c'est-à-dire partout et tout le temps.

L'analyse permet de rendre compte de deux principaux mécanismes d'apprentissage, qui sont l'observation et l'imitation. Comme la gestuelle d'interaction, la danse relève d'une éducation informelle, impalpable au premier abord. Le discours de certains danseurs semble le confirmer : « Tu apprends sur le tas, tu commences dès que tu marches, dans les mariages. On n'explique pas, on ne montre pas, on rentre dans le truc (N. et N.) ». Cette affirmation montre cependant un premier aspect de l'apprentissage, que l'on peut qualifier de « passif ». Car il a déjà été établi³ que la simple observation suffisait aux enfants à enregistrer plus ou moins inconsciemment des gestes, et même des séquences de gestes. Au-delà de cette étape, d'autres formes d'éducation à la danse existent. L'anthropologie des techniques a depuis longtemps montré que l'incorporation de certaines gestuelles ne passait pas obligatoirement par l'utilisation du discours. Si elle ne tient pas du langage verbal, elle s'appuie sur une autre forme de langage, tout aussi efficace : « À la limite, des froncements de sourcils, mouvements de main, sourires, regards, sont des énoncés muets très expressifs. On ne sort pas du champ des faits du langage parce que le recours au discours n'est que peu mobilisé ou potentiel »⁴.

L'apprentissage de la danse passe alors par plusieurs mécanismes, souvent simultanés, en tout cas presque toujours imbriqués les uns dans les autres. C'est ce qui peut expliquer leur apparente similitude dans l'exposé qui va en être fait ci-dessous, même si, pour les besoins de l'analyse, j'ai tenté de différencier les dispositifs de constitution et de transmission des savoirs.

L'OBSERVATION

De par la fréquence des fêtes familiales, les enfants tunisiens ont très souvent l'occasion d'observer les gens danser. En été, plus particulièrement, les invitations aux mariages se succèdent (quelquefois toutes les semaines) et constituent à chaque fois un espace-temps privilégié, pendant lequel la musique règne de manière entière sur la fête et crée un environnement sonore où l'on enregistre une forte pratique de la danse. Ainsi les enfants des deux sexes ont accès très tôt à cette partie de l'apprentissage, qui, au fil des années, leur permet de se constituer une partie du savoir gestuel.

³ CHAMOIX M.-N., « Les savoir-faire techniques et leur appropriation : les cas des nahuas du Mexique », *L'Homme*, XXI, 3, pp. 71-94, 1981.

⁴ MARTINELLI, B., « Techniques métallurgiques dans la boucle du Niger », in Amouretti M.-C. et Comet G. (éd.), *La transmission des connaissances techniques*, Tables rondes d'Aix-en-Provence, Cahier d'histoire des techniques 3, Université de Provence, pp. 163-188, 1995.

L'IMITATION

Réservée aux tout petits, cette modalité de l'apprentissage est la plus remarquable lors des fêtes familiales. On y voit, en effet, des enfants sachant à peine marcher, mais qui ont rejoint la piste de danse de manière spontanée. Ouvrant de grands yeux à côté des danseurs et se mettant à se trémousser au son de la musique, les bras en l'air, ils esquissent déjà un mouvement du bassin, entrecoupé de déséquilibres qui peuvent les faire tomber. Cette gestuelle précoce est hésitante, souvent stoppée par la contemplation de l'enfant d'une ou plusieurs personnes qui dansent devant lui : mais reprise quelques instants plus tard au grand bonheur des adultes qui s'extasient devant tant de prouesses.

L'ENCOURAGEMENT

Des frappes de mains dirigées vers la danseuse, des « youyou » vers elle, des expressions verbales sont des pratiques répétées par les invités-spectateurs. Quelques termes sont récurrents, et utilisés pour les enfants ou entre adultes :

haïtâ âchtah ! (ou inversement) : Vas-y danse !

haïtâ ûrînâ qaddak ! : vas-y montre-nous ton corps !

Le terme *âchtah* (danse, à l'impératif) est répété plusieurs fois à la suite, chantonné par un parent sur un air improvisé qui accompagne le mouvement de l'enfant. C'est donc un verbe intégré très tôt, et associé à la joie communiquée par le parent « entraîneur ». Hormis les exhortations, la parole n'est pas réellement utilisée. Ainsi, par exemple, le geste n'est jamais accompagné d'une explication, même quand il est fait devant un enfant. Il se suffit à lui-même. La joie exprimée notamment sur le visage vient compléter le processus de transmission.

LES STIMULATIONS RYTHMIQUE ET SENSORIELLE

L'enfant est porté contre le corps de sa mère qui se balance, en rythme, en regardant son enfant et en agitant sa main et son bras d'un côté et de l'autre. Elle (ou un autre parent) frappe aussi des mains devant son visage en attendant une réaction enthousiaste de sa part, lui sourit pendant la musique, lui communique sa joie. Elle lui agite également les bras en le tenant par les mains. À chaque fête ou même quotidiennement dans certaines familles, tous les petits enfants sont encouragés par leur entourage. Ainsi, en plus des frappes de mains, les adultes les accompagnent par la frappe des rythmes sur une surface dure (une table par exemple) ou, sur une *darbouka*. « Chaque jour mes filles dansent » affirme H. Si ces stimulations sensorielles concernent tous les enfants, indépendamment de leur sexe, c'est vers 2 ans, quand ils commencent à esquisser leurs premiers mouvements réels de danse, que la distinction s'opère

entre garçons et filles. Ces dernières ne cessent d'être encouragées, les garçons étant orientés vers d'autres jeux, comme ceux de ballon.

On observe déjà, dès la petite enfance, l'application et la concentration avec laquelle les filles pratiquent cette activité. Pour les garçons, en revanche, l'apprentissage reste de l'ordre du jeu désordonné et s'interrompt volontiers au profit d'une dépense d'énergie plus extensive (courir, poursuivre un camarade) sans que leurs mères s'en formalisent. Pour les petites filles, la poupée vient concrétiser un peu plus tard la « féminisation » du contexte de la danse. Elle est très souvent déguisée en mariée, et avec elle est recréé tout le contexte de la fête, dont la musique et la danse. Les enfants tunisiens apprennent aussi beaucoup de chants, qui forment leur oreille et leurs sens tout entiers à réagir à la musique. Les mouvements s'esquissent petit à petit, au début sous forme de jeux : « Quand j'étais petite j'adorais faire le mouvement de la transe avec la tête, surtout avec les cheveux longs, ça aide » (M.).

La danse, dans certaines familles, s'invente également au sein du foyer, dans les activités quotidiennes que sont le ménage et la vaisselle par exemple. Bon nombre de femmes tunisiennes évoquent avec quel besoin elles « mettent de la musique qui va les aider à travailler ». La cassette enclenchée, le ménage se fait alors de manière plus joyeuse, parfois dans un état euphorique qui entraîne de manière systématique un « pas de danse ». La danse ne s'incorpore donc pas seulement à des espaces-temps spécifiques tels que les fêtes, mais également tout au long de la vie, dans la vie de tous les jours.

« La dernière fois que j'ai dansé, c'était en faisant à manger, avec ma fille, il y avait une chanson à la télé... » (H.). Le terme « danser » n'a pas ici la même signification que lors des fêtes. Il ne s'agit souvent que de quelques mouvements esquissés ça et là, irréguliers, et ne s'inscrivant pas dans la durée. D'autant plus qu'ils ne concernent que certains moments de la musique (au début de la reprise du refrain, par exemple), et sont destinés à entrecouper l'activité principale qui reste une tâche ménagère. Ils ne permettent donc pas l'entraînement d'une chorégraphie particulièrement suivie ou celui de l'enchaînement entre différents mouvements. Cependant, ces « accès » de danse développent une réaction corporelle immédiate et spontanée face à la musique. La danse se vit comme un pendant de la musique, comme une réponse automatique au message que transmet cette dernière. Cette manière d'appréhender la musique semble d'ailleurs s'inscrire dans une continuité historique : « *Le milieu traditionnel tunisien offre à l'enfant une multitude de stimulations proprioceptives et extéroceptives, son corps est très souvent massé, réchauffé, mobilisé, bercé. Ces différents mouvements « imprimés » au corps de l'enfant sont*

généralement rythmés par des chants ». ⁵ Ceci peut expliquer la réceptivité des adultes à la musique et leur perception de la danse comme un réflexe. M. ABID opte ici pour une véritable culture du mouvement, toujours associé à une musique dans le milieu traditionnel. Certains témoignages le confirment : « Quelquefois, c'est impossible, physiquement, de rester assise quand on entend un rythme très entraînant. Moi j'ai trop besoin de danser, c'est plus fort que moi ». (M.). Il faut préciser que le niveau sonore de la musique diffusée ou jouée dans les fêtes est toujours particulièrement fort, ce que reconnaissent beaucoup de Tunisiens eux-mêmes, parfois excédés par le bruit. Comme si une musique tonitruante garantissait « l'ambiance », c'est-à-dire la participation d'un maximum d'invités à la danse.

Le lien étroit qui associe musique et danse se retrouve systématiquement dans les discours, allant parfois jusqu'à reconnaître un pouvoir particulier à la musique : « Tu vois (en commençant à danser avec ses mains et à chanter), c'est mes mains qui bougent, ce n'est pas moi qui leur dis de bouger. On peut se perdre complètement avec la musique, c'est tout un monde ». (H.).

Cette remarque en entraîne une autre : si l'apprentissage de la danse répond de manière automatique à l'écoute de la musique, il se double de celui de sentiments. « La danse est l'expression de la joie ». (Z.). La technique est transmise avec le sentiment de joie. Mieux, elle n'en est pas séparable. C'est ce que disent les sourires qui accompagnent les encouragements, les expressions des visages maternels quand elles agitent les mains de leurs enfants, et l'enthousiasme général qui se retrouve dans les fêtes. On peut s'étonner alors de ce qu'écrit D. Le Breton à ce propos : « *À l'inverse des techniques du corps, et proche en ce sens des conduites d'interaction, la production des sentiments ou des sensations ne fait pas l'objet d'un apprentissage direct, intentionnel, formalisé. Elle est tributaire de ces transmissions insaisissables, qui sont liées au mimétisme social, et plus profondément sans doute, aux identifications premières de l'enfant* ». ⁶ Quand on observe l'apprentissage de la danse au sein des familles tunisiennes, il apparaît clairement que non seulement l'enfant s'initie à une technique de danse, mais aussi à ressentir du plaisir et à le faire partager. C'est ce que fait comprendre l'une des réponses à la question que j'ai souvent posée : à quoi reconnaît-on une bonne danseuse ? Parmi tous les critères énoncés, l'un des plus récurrents est : « le plaisir qu'elle doit donner aux spectateurs ». La danse apparaît donc comme un lieu de

⁵ ABID M., *Le corps et l'identité culturelle*, mémoire de DEA de psychorééducateur, Université Pierre et Marie Curie, Paris VI, 1981, p. 31.

⁶ LE BRETON D., *Corps et sociétés. Essai de sociologie et d'anthropologie du corps*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1991 [1985], p. 119.

circulation et d'échange de sensations et de sentiments entre les personnes qui dansent et celles qui les observent. On tend ici vers une exaltation commune, une célébration du plaisir au sein de la fête. Au-delà de la gestuelle, ce sont des sensations corporelles et un sentiment d'excitation et de joie que les enfants tunisiens s'approprient simultanément.

Cela se vérifie aussi dans la manière d'apprécier la musique : « À un moment donné, si tu sens parfaitement la musique qui vibre, tu n'as même pas besoin de la musique, elle fonctionne dans ta tête comme ça. Je connais les mots, mon corps s'exprime avec moi. La musique se passe dans ma tête ». (H.).

C'est également le cas pour la gestuelle. Quand l'enfant s'essaie à la reproduction d'un geste récolté lors d'un mariage, c'est une sensation qu'il atteint et qu'il mémorise. Certes, la recherche de cette gestuelle passe par la vision qu'il en a chez lui, devant son miroir. Mais une fois dans un mariage, seul le souvenir des sensations que provoquait en lui ce geste précis sont là pour le guider dans sa danse. Il fait appel à la « *sensation kinesthésique, cette sensation interne du mouvement des parties du corps assurée par le sens musculaire (sensibilité profonde des muscles) et par les excitations de l'oreille interne (Dictionnaire Le Robert). Elle désigne aussi bien la perception des déplacements des diverses parties du corps les unes par rapport aux autres que celle des déplacements globaux du corps* »⁷.

C'est le cas, je crois, pour toutes les techniques du corps dans lesquelles l'outil et la matière ne font qu'un, pour la bonne raison que l'être humain ne possède pas la capacité d'observer son corps de l'extérieur. Cependant, des études sembleraient démontrer que nous pouvons « *transposer des informations motrices en représentations visuelles* » (C. Bonnet⁸) : « *on présente aux sujets des séquences de points lumineux en mouvement correspondant aux mouvements des articulations d'un personnage par ailleurs invisible [...]. Les sujets identifient aisément qu'il s'agit d'un être humain en train de marcher ou de courir. Ils distinguent même si le personnage est un homme ou une femme. Mieux encore, un groupe de six sujets qui se connaissent arrive à identifier assez exactement quelle est, parmi eux, la personne présentée à l'écran, sous forme de points lumineux en mouvement. Enfin, les sujets se reconnaissent en moyenne, mieux eux-mêmes qu'ils ne reconnaissent les autres. Ce dernier résultat est particulièrement intéressant car il ne nous arrive pas fréquemment de voir notre propre image en train de marcher !* ».

⁷ SIMONIN F., *Quelques points de vue emic/etic sur les savoirs techniques, gestion et transmission*, DEA d'anthropologie, Université de Provence, 1995, p. 17. En référence à la Recherche Novembre 1974-1990.

On peut donc supposer que ceci est une étape de l'apprentissage, même si l'expérience ne dit pas ici s'il s'agit d'une perception innée ou acquise. Dans les deux cas, il est aisé de supposer que le développement de ces « illusions perceptives » doit aider grandement à l'acquisition de la danse. Pour cela, on peut penser qu'il constitue un mécanisme précieux dans l'apprentissage de celle-ci.

L'ENTRAÎNEMENT PERSONNEL

Quelle jeune fille tunisienne n'a pas, chez elle, seule ou avec sa meilleure amie, essayé de danser devant son miroir, en pensant au prochain mariage auquel elle assistera ? Cet auto-apprentissage a pour support de la musique bien sûr, parfois doublée par une cassette vidéo. Le plus souvent les jeunes filles tunisiennes se servent du souvenir des femmes dansant lors d'un mariage précédent, de celles qui les ont marquées à cause de leur aisance ou de leur beauté. Alors le corps se remémore ces mouvements et tente, petit à petit, de les reproduire : « Tu sais mémoriser dans ton esprit des gestes et tu peux les appliquer dans ton corps. Par exemple si tu vas à un mariage et que tu fais un geste pas bien, si tu vois une autre femme qui le fait bien, alors en rentrant tu te dis : je vais travailler sur ce geste-là. Tu le fais et le refais. À force de le faire, tu y arrives (H.) ». Cette forme d'entraînement est intimement liée à un modèle.

LA RÉFÉRENCE À UN MODÈLE

Il semble que la découverte de la danse soit marquée par la référence à un ou plusieurs modèles. Que celui-ci soit une danseuse connue ou un amateur inconnu, c'est le point de départ d'une réflexion, la source d'une opération sans cesse inachevée. « J'ai appris toute seule. Mais ma cousine aussi sait très bien danser ». Ce genre de réflexion, très fréquent, semble suffire, aux yeux des informateurs, à résumer l'apprentissage. En fait, celui-ci fonctionne sur des modèles de base, plus ou moins nombreux et plus ou moins fixes. Il est fréquent d'avoir par exemple dans sa famille une sœur, une tante ou une cousine qui « sait danser ». Celle-ci, lors des différentes fêtes sera maintes fois observée, copiée, imitée tel le personnage en bois de l'apprenti sculpteur. Il est difficile d'imaginer le nombre de fois où se reproduit cette scène. Les mariages sont en effet très nombreux, et l'observation du même corps dansant imprime dans le souvenir des jeunes filles des images indélébiles. Celles-ci tendent à charpenter un imaginaire de la danse qui sera à la base de leurs pratiques.

⁸ 1995, cité par F. Simonin, *Ibid*, p. 18.

⁹ WULF C., « Mimesis et rituel », *HERMES* 22, pp. 153-162, 1998, p. 153.

Au-delà du modèle fixe de référence, la fréquentation des fêtes de mariages constitue le terrain idéal pour l'apprentie danseuse. Toutes les femmes qui y dansent, voisines ou inconnues, sont autant de sources potentielles d'inspiration. Un mouvement élégant remarqué par ici, une manière de bouger retenue par-là, et la charpente du corpus s'étoffe, renvoie à la jeune danseuse de nouvelles possibilités d'exercer son corps. Plus que dans celui du mimétisme, on est là dans le champ de la mimesis, cette capacité à « *se faire semblable à une chose ou à un être humain, s'exprimer, figurer quelqu'un ou quelque chose* »⁹. En effet, pour certaines jeunes femmes, il ne s'agit pas seulement de reproduire des mouvements mais aussi d'acquérir une manière séduisante de danser, qui correspond à l'image que leur renvoie quelquefois des femmes sur la piste. Elles s'imprègnent alors du comportement gestuel dans son ensemble, qui comprend une manière particulière de regarder le public et de se laisser regarder ainsi que des expressions du visage (un sourire accompagnant un geste de bras par exemple). Pour ces jeunes filles, il s'agit véritablement de jouer un rôle. Les commentaires des invités montrent que ceux-ci participent à cette mise en scène : « Celle-ci danse comme ma tante », « celle-là danse comme ma sœur ». Ce processus peut être une étape dans l'apprentissage, jusqu'à ce que la personne « trouve son style » ; mais il peut aussi constituer un but, notamment si la personne figurée est célèbre. Du côté des hommes, c'est un célèbre chanteur populaire tunisien, Habouba, qui est souvent source d'inspiration. Inspirées du folklore tunisien, ses chansons « à danser » ont connu un grand succès à partir des années 70. Sa manière de danser lors de ses concerts est devenue célèbre et continue de se retrouver sur les pistes de danse, même quand il s'agit de jeunes hommes.

Si, du point de vue des hommes, la danse sert aux femmes à mettre en valeur leur corps, et à exercer un pouvoir de séduction sur leur entourage, il n'en va pas de même quand elle est exécutée par un homme. Elle n'est pas considérée par les femmes comme un moyen de souligner le corps masculin. Dans certains cas, cependant, la danse d'un homme peut vouloir évoquer une certaine virilité, par la manière de se tenir et de positionner ses bras. Mais il ressort généralement que le regard des femmes s'attarde sur l'allure globale d'un homme, et non sur sa danse. Cette dernière ne semble pas constituer un critère de séduction du point de vue des femmes.

Là s'arrête l'énumération des différents mécanismes d'apprentissage de la danse à Tunis. Ils sont nombreux, parfois imbriqués, même si l'objectif de leur exposition est de donner un nom à chacun d'entre eux, de manière

à rendre plus lisible une réalité complexe. Au-delà des processus d'incorporation du savoir-faire, la question se pose de savoir si la danse est réellement pratiquée par tous. Sans entamer une analyse quantitative, on peut tout de même s'interroger sur l'étendue de ce savoir-faire.

Selon la classification établie par M-N. Chamoux¹⁰ à propos des « *savoir-faire techniques incorporés* », on distinguerait ceux qui peuvent être communiqués à tous (« *savoir-faire généraux* ») de ceux qui ne peuvent l'être qu'à des spécialistes (« *savoir-faire particuliers* »). Or le cas qui nous intéresse ici montre que les deux possibilités ne sont pas exclusives, et peuvent coexister au sein d'une même technique. En effet, il est indéniable que le grand nombre de Tunisiennes s'exerçant à danser fait de la danse un savoir-faire général. Dans le même temps, on peut parler, si on prend en compte notamment le nombre proportionnellement moins important d'hommes sachant danser, d'une tendance à un « savoir-faire général féminin ». Pourtant, comme on l'a vu, certains Tunisiens et Tunisiennes, personnalités médiatiques ou simples amateurs, sont reconnus par la communauté comme des spécialistes, et servent de modèles à bon nombre d'apprentis danseurs. De la même façon, on reconnaît l'existence de familles de bonnes danseuses.

Parallèlement, la manière dont la danse est transmise se révèle ambiguë quand on la pense en termes de « *transmission par imprégnation* » ou de « *transmission par un maître* »¹¹. Selon cette dernière, le premier cas s'exerce « *quand c'est la famille tout entière, voire le village qui tient le rôle du maître, autrement dit quand ne s'établit pas une relation spécifique d'apprentissage* », alors que le second désigne la participation d'un « *maître informel ou maître institué* ». Que penser alors de la danse, tantôt inspirée à l'apprenti par l'ensemble de son entourage, tantôt par un seul référent ? Il semble qu'elle se situe entre les deux, et que le type de transmission dépende de la personnalité de l'apprenti, du moment de sa vie, et des situations qu'il rencontre.

Les caractéristiques des principes d'éducation ont souvent été classées en termes d'éducation formelle et d'éducation informelle, opposant ainsi l'enseignement scolaire, formel par excellence, aux autres formes d'éducation. L'apprentissage de la danse en milieu tunisien semble entrer dans le cadre d'une éducation informelle, et répondre à un certain nombre de critères propres à celle-ci, tels que les a définis B. Bril¹². Cependant, là encore, le caractère spécifique de notre objet suscite des points d'interrogation :

On doit considérer que les activités sont intégrées à la vie courante quand la pratique de la danse intervient de manière très régulière au sein des activités de la maison, accompagne des tâches domestiques. Toutefois, cela ne concerne pas chaque famille, certaines d'entre elles ne trouvant l'occasion de danser que lors d'invitations à des

¹⁰ CHAMOUX M-N., *Ibid.*, p. 77.

¹¹ CHAMOUX M-N., *Ibid.*, p. 81.

¹² BRIL B., *Ibid.*, pp. 15-21.

mariages, essentiellement en été. Pour cette catégorie, la fréquence de l'activité est alors cyclique, puisque concentrée sur deux ou trois mois de l'année.

L'enseigné, et non l'enseignant, est responsable de ses acquisitions. Certes, les modèles de référence qui ont –temporairement– rang d'enseignants ne sont jamais considérés comme responsables du niveau de pratique de l'apprenti. Mais un autre élément intervient, qui vient changer la donne en modifiant le nombre d'intervenants : il semble que les qualités d'un danseur ou d'une danseuse soient mises sur le compte du don divin. Car l'apprentissage, l'effort, ne sont ni valorisants ni valorisés, et sont en général tus. En fait, tout se passe comme si les qualités d'un ou d'une danseuse n'avaient de valeur qu'à partir du moment où elles sont innées et immédiates. C'est ce que suggèrent les paroles de Saloua Mohammed, ancienne danseuse professionnelle : « Je n'ai jamais appris. Car je suis d'origine bédouine où la danse est très mal vue. Avant de danser je n'ai jamais vu de danseuses, jamais été au cinéma [...]. Mais le jour où j'ai mis le costume et j'ai commencé à danser, c'était incroyable, j'étais très bonne danseuse dès le premier jour ». D'autres réflexions suggèrent que « bien danser » relève du secret de fabrication, et ne s'explique pas : un ami me parle d'une fille qu'il connaît, qui d'après lui est une excellente danseuse. Spontanément, je demande si elle a pris des cours ; devant la mine surprise et gênée de mon ami, j'ai compris que j'avais commis un impair. Il a quand même ajouté : « Ah! je ne sais pas, ça ne se dit pas. Tu vois une fille que tu ne connais pas tellement, tu ne vas pas lui demander si elle a pris des cours. Ça ne se fait pas ». Est-ce l'intrusion dans cette sphère qui a provoqué la gêne de mon ami ou bien le fait de dévoiler le secret d'une compétence ? Cette réflexion montre combien le savoir-faire en danse relève du domaine de l'intimité. Mais, dans le même temps, cela montre que ce savoir-faire a d'autant plus de valeur s'il est considéré comme inné. La réponse d'un professeur de danse, ayant longtemps séjourné en France vient le confirmer : « À mon avis tu peux avoir un don, une prédisposition, une capacité, mais il faut travailler. Quand une nana danse bien en Tunisie on dit c'est inné, un don, tout de suite. On me l'a dit à moi aussi : c'est un cadeau de Dieu, un don. Alors que c'est des années de travail ! C'est joli, c'est gentil. C'est un compliment. Mais aussi c'est un manque d'effort de dire je vais travailler pour y arriver. C'est vrai que les prédispositions sont la souplesse, capter plus vite, sentir leur corps plus que d'autres, une identité personnelle. Mais prendre des cours est mal vu. Pour casser quelqu'un on va dire qu'« elle prend des cours ». Il y a des filles qui prennent des cours en cachette, empêchent les copines de venir » (N.).

¹³ QUITOUT M., *Dictionnaire bilingue des proverbes marocains. Arabe-français*, vol. I., Paris, L'Harmattan, 1997, p. 161.

JUSQU'À QUEL ÂGE DANSE-T-ON ?

Il n'existe pas de règle générale quant à l'âge limite des danseurs et danseuses. L'explication la plus communément admise est celle de la limite imposée par la fatigue du corps des participants. Cependant, quand on interroge les Tunisiennes, il apparaît que l'arrêt de la danse correspond à une certaine période de leur vie – la dernière – durant laquelle elles remettent leur corps à Dieu. Cette période se caractérise par un ensemble de pratiques visant à masquer le corps. Il est logique alors que la danse ne correspond plus à l'idée nouvelle qui se fait du corps. Port d'un foulard sur la tête, pèlerinage, pratique de la prière, sont autant d'actions qui marquent un tournant dans la vie des Tunisiennes et une volonté de devenir pieuses. Seul alors le mariage d'un fils ou d'une fille réussiront à les faire danser, parce que chair de leur chair, leur bonheur doit se refléter dans leur corps.

M. Quitout¹³ cite à ce propos un proverbe marocain tout à fait instructif : « *âlqattā fālstaḥ ū ālchārfa mkahlāā katchtaḥ* ». Il le traduit et l'explicite ainsi : « *La chatte est sur le toit, la vieille aux yeux fardés ne cesse de danser, c'est-à-dire que les règles de la bienséance veulent qu'une vieille dame ne se maquille pas et ne danse pas. Elle doit être posée, réservée et pieuse. Se dit du comble de l'étrange* ».

Un tel comportement n'est pas propre, cependant, à toutes les femmes tunisiennes. À partir du moment où une femme marie son enfant, elle peut réagir de deux façons : soit elle arrête d'être une « femme » et cesse de se mettre en valeur (plus de maquillage, et donc plus de danse), soit elle continue à agir comme une femme. Dans le deuxième cas, elle reste « *almrâā almu'jbā binafsihā* » (A.), c'est-à-dire la femme qui se sent fière d'elle-même.

Plutôt que d'essayer de déterminer l'existence d'une règle commune à l'arrêt de la pratique de la danse, tâche hasardeuse, pour ne pas dire vaine, tant les particularités individuelles et familiales semblent influencer les décisions des Tunisiens, il me semble intéressant de souligner que la pratique de la danse n'est pas dissociable d'autres pratiques relatives aux soins et à la mise en valeur du corps.

Comme on va le voir, ce lien est confirmé par le fait qu'on trouve, à Tunis, des cours de danse au sein d'un institut de beauté. Parmi l'ensemble des services proposés (épilation, maquillage, amincissement...) cet institut propose des cours de danse orientale. Ceci montre bien que cette dernière n'est plus, comme d'ailleurs les soins du corps, cantonnée traditionnellement au hammam et à la maison mais se déplace dans des nouveaux espaces d'intimité. Et plus souvent encore que les soins du corps à proprement parler, l'apprentissage de la danse se fait dans des espaces-temps spécialisés loin des fêtes familiales. Si

l'enseignement de la danse au sein d'une école spécialisée a commencé à Tunis il y a plus de quarante ans par des cours de danse classique, aujourd'hui plusieurs écoles proposent des cours de danse orientale, très proche de celle qui se pratique dans les mariages¹⁴.

UNE NOUVELLE FORME D'ENSEIGNEMENT

Un phénomène nouveau est apparu depuis quelques années à Tunis : celui des cours de « danse orientale »¹⁵. Nombre de femmes (de la pré-adolescence à la cinquantaine) fréquentent des écoles de danse privées qui proposent entre autres des cours de danse orientale, en grande majorité donnés par des femmes (à ma connaissance seul un homme dispense ce type de cours). Celles-ci sont d'horizons divers : d'anciennes danseuses professionnelles dans des compagnies de danse ou dans la troupe nationale des arts populaires et une actrice tunisienne qui dansait fréquemment dans les films auxquels elle participait¹⁶.

Le caractère souvent secret de la démarche de l'inscription en dit long sur la conception de la pratique de la danse : on a vu que savoir bien danser est en effet beaucoup plus valorisé si cela est ressenti comme un don. Une Tunisienne voulant faire un compliment à propos de la prestation d'une jeune fille dira qu'elle est née avec ce don. La démarche même de s'inscrire à un cours pour bien savoir danser dans les mariages peut être perçue comme exagérée, voire vulgaire. Car c'est avouer son désir de reconnaissance par autrui, sa volonté de se distinguer. Cette perception paraît être en contradiction avec le fait que toutes les femmes savent pertinemment que « se lever pour danser » dans un mariage, comme l'expression usitée peut le laisser entendre, implique souvent la recherche du regard de l'assemblée. La subtilité réside dans la manière de le faire. En l'occurrence, c'est une certaine innocence qui semble être le modèle du bon goût tunisien. Parallèlement, le fait de prendre des cours de danse orientale peut valoriser, selon le prestige de la salle ou du professeur. Car le prix moyen d'un cours de danse à Tunis reste élevé et ne concerne que les gens les plus aisés.

Si certaines femmes, en venant au cours de danse, cherchent à pallier un manque de souplesse, d'autres la considèrent comme une activité sportive associant dépense énergétique et plaisir. D'autres encore fréquentent les cours dans le but précis d'améliorer leurs performances chorégraphiques : « Ma sœur se marie bientôt, il faut que je sache danser pour son mariage »

¹⁴ En réalité, la danse pratiquée dans les mariages est un savant mélange entre une gestuelle traditionnelle basée sur des mouvements saccadés du bassin et le « style oriental », plus ondulé.

¹⁵ Traduction littérale de *raqs achcharqi*, terme assez vague puisqu'il ne correspond pas à la danse d'une région particulière en Egypte. Il renvoie cependant à l'image de la danseuse présente dans tous les films égyptiens des années soixante, qui sont très fréquemment diffusés à la télévision tunisienne. Cette forme de danse s'est largement

(I.). Cependant, l'écart est quelque fois grand entre la pratique au sein du cours et dans un contexte de fête. Les femmes le ressentent et sont gênées de ne pouvoir appliquer dans les fêtes de mariages ce qu'elles apprennent en cours : « Ici [au cours] je danse sans problème, mais pendant les mariages, c'est impossible, j'ai trop honte (*hchâm*) » (réflexion d'une élève d'un cours dans le vestiaire).

Voici comment N., professeur de danse orientale, résume avec humour les différents types d'élèves qu'elle reçoit à son cours :

« Il y a celle qui sait déjà et qui veut en savoir plus comme ça elle va fermer la gueule à tout le monde dans les prochaines soirées (car la concurrence est terrible !) ; celle qui n'a jamais su et qui à un moment donné a dit : *il faut bien que je sache*. Elle, déjà, elle te dit : *je ne sais pas et je ne saurai jamais*. Et il y a celle qui veut te dire : *je sais, t'as rien à m'apprendre*. Le pire c'est que toutes ces filles ne savent pas danser. C'est vraiment une technique l'oriental, comme la danse contemporaine, ça s'apprend ».

La méthode de transmission de la gestuelle orientale, lors de ces cours, est intéressante à observer tant elle peut avoir de liens avec la méthode traditionnelle. Il semble aussi que le type d'enseignement soit fortement lié à la formation et au parcours personnel de l'enseignante. Il m'a été permis d'assister à trois cours différents. Le premier, dispensé dans un conservatoire privé, est dirigé par une ancienne danseuse (L.) de la Troupe Nationale des Arts Populaires de Tunis. Celle-ci n'a d'autre formation que son expérience au sein de la troupe pendant une vingtaine d'années. Le cours commence directement, sans échauffement, par l'apprentissage d'une chorégraphie. L'objectif du cours est de savoir réaliser cette chorégraphie de la manière la plus « gracieuse » possible. Le professeur encourage ses élèves par des sourires, leur suggère de faire comme elle, mais n'explique pas les mouvements. Elle les montre, corrige la position des mains, l'inclinaison des bras en les touchant, les façonne en quelque sorte. Son cours se rapproche énormément, de par son principe, de l'apprentissage traditionnel. Cependant, son expérience au sein de la Troupe Nationale lui a communiqué une certaine idée de la grâce : les ports de tête et des bras y ont été définis selon les critères du ballet classique. Ce sont ces critères hybrides qu'elle tente d'inculquer à ses élèves, et qui n'existent pas explicitement dans la danse telle qu'elle est pratiquée dans les contextes festifs.

développée depuis cette époque et des cours de « danse orientale » se donnent aussi bien à Tunis que dans bon nombre de pays occidentaux.

¹⁶ Je ne dresserai pas ici l'inventaire exhaustif des professeurs et des cours de danse orientale que l'on trouve à Tunis, ceci constituant pour moi une partie limitrophe de mon sujet d'étude. Je me contenterai d'évoquer de quelle manière l'existence et la fréquentation de ces cours peut avoir une incidence sur l'apprentissage décrit plus haut et s'inscrit dans cet apprentissage.

Comme je l'ai signalé précédemment, un autre cours est dispensé dans un institut de beauté. Ceci montre combien la danse, en particulier orientale, s'inscrit dans l'archétype de la féminité tunisienne, puisqu'elle côtoie les soins du corps. L'enseignement est dispensé par une jeune femme tunisienne (M.) ayant suivi un cours de danse traditionnelle au Conservatoire national de Tunis, et dans différentes formations de jazz et de classique en France. La structure du cours relève de celle des cours dispensés en France : échauffement, décomposition des mouvements et chorégraphie. La dernière partie du cours consiste à improviser sur la musique, M. passant au milieu des élèves pour les corriger ou les encourager individuellement. Tous les mouvements sont décomposés, expliqués avant d'être réalisés ou si une élève ne parvient pas à les réaliser correctement.

Enfin, un troisième cours est dispensé par une ancienne actrice (B.) ayant suivi des cours de danse pour les besoins des films dans lesquels elle a tourné. L'esprit du cours relève à la fois du cours décrit précédemment et de la tradition tunisienne car la chorégraphie se transmet de manière alternée et fluide par imitation de l'enseignante et par improvisation. Les encouragements verbaux (*ââ, ââ !*) sont très nombreux, et les explications relativement limitées. Seules les émotions sont transmises par les cris, youyous ou mimiques faciales de l'enseignante. La joie et l'excitation sont toujours présentes au sein du cours, et prennent parfois de telles proportions que la fin de celui-ci ressemble à une fête réussie entre femmes. Cela est certainement dû à l'énergie que transmet B. qui ne cesse de montrer son propre plaisir en dansant. Celle-ci ne transmet pas seulement une technique, et c'est peut-être cela qui caractérise le plus la ressemblance avec l'apprentissage traditionnel : par certains regards, sourires qui accompagnent des mouvements suggestifs (agitation des épaules qui mettent en valeur la poitrine, par exemple), elle transmet également une image subtile (car jamais dite) de séduction, de complicité féminine qui révèle à l'observateur un aspect fondamental de la danse telle qu'elle est pratiquée à Tunis. De manière certaine, on peut conclure que la question de la danse et celle de la séduction qui lui est attachée sont étroitement liées à celle de la féminité.

Alternance d'imitation et d'improvisation, encouragements verbaux et gestuels (frappes de mains, youyous), modelage du corps, exaltation collective, autant d'éléments qui montrent combien les modes de transmission de la danse au sein des cours institutionnels s'inspirent de l'apprentissage traditionnel. Ils en prennent le relais lorsque ce dernier, chez certaines générations, certaines familles ou certains milieux n'a pas été perpétué. Il apparaît que dans certains cas, l'apprentissage institutionnel de la danse peut relancer l'apprentissage traditionnel en devenant un maillon de secours de la chaîne de transmission générationnelle.

BIBLIOGRAPHIE

ABID M., *Le corps et l'identité culturelle*, mémoire de DEA de psychorééducateur, Université Pierre et Marie Curie, Paris VI, 1981.

BOUHDIBA A., *La sexualité en islam*, Paris, PUF, 1979 [1975].

BRIL B., « Apprentissage et culture », in AMOURETTI M-C. et COMET G. (éd.), *La transmission des connaissances techniques*, Tables rondes d'Aix-en-Provence, Cahier d'histoire des techniques 3, Université de Provence, pp. 15-21, 1995.

« Techniques du corps », in BONTE P. et IZARD M. (éd.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, pp. 177-178, 1991.

CHAMOIX M-N., « Les savoir-faire techniques et leur appropriation : les cas des nahuas du Mexique », *L'Homme*, XXI, 3, pp. 71-94, 1981.

CHEBEL M., *Le corps dans la tradition au Maghreb*, Paris, P.U.F, 1984.

COWAN J.K., *Dance and the body politic in northern Greece*, Princeton, Princeton University Press, 1990.

LACOSTE-DUJARDIN C., *Des mères contre les femmes. Maternité et patriarcat au Maghreb*, Paris, La Découverte, 1985.

LACOSTE-DUJARDIN C. et VIROLLE M., *Femmes et hommes au Maghreb et en immigration. La frontière des genres en question*, Paris, Publisud, 1998.

LE BRETON D., *Corps et sociétés. Essai de sociologie et d'anthropologie du corps*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1991 [1985].

MARTINELLI B., « Techniques métallurgiques dans la boucle du Niger », in AMOURETTI M-C. et COMET G. (éd.), *La transmission des connaissances techniques*, Tables rondes d'Aix-en-Provence, Cahier d'histoire des techniques 3, Université de Provence, pp. 163-188, 1995.

PASQUALINO C., « Femme, danse, société chez les Gitans d'Andalousie », *L'Homme*, 148, pp. 99-118, 1998.

QUITOUT M., *Dictionnaire bilingue des proverbes marocains. Arabe-français*, vol. I., Paris, L'Harmattan, 1997.

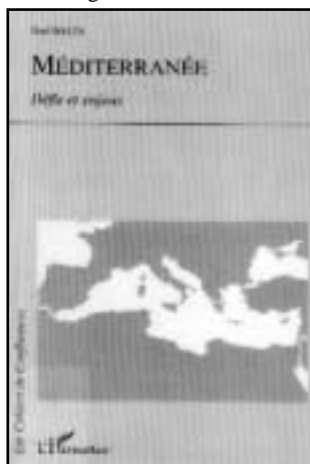
SIMONIN F., *Quelques points de vue emic/etic sur les savoirs techniques, gestion et transmission*, DEA d'anthropologie, Université de Provence, 1995.

WULF C., « Mimesis et rituel », *HERMES* 22, pp. 153-162, 1998.

◆ **BALTA Paul, *Méditerranée***, Paris, L'Harmattan, 2000, 213 p.

Un territoire qui nous renvoie aux imaginaires de Sindbad et Ulysse, espace historique central qui n'a jamais connu d'unité politique, tiraillé entre Orient et Occident : tel est le paradoxe méditerranéen sur lequel Paul BALTA entreprend ce très agréable panorama historique de *Mare Nostrum*, assorti de très utiles annexes.

Aux origines est une terre côtière et des hommes organisés en peuples, qui des Sumériens aux Berbères ont pour vocation de coopérer et de se métisser. De cette façon se perpétue et s'enrichit un héritage commun conférant à la Méditerranée le statut de centre du monde jusqu'aux Temps Modernes.



De la mosaïque actuelle des Etats méditerranéens partagés selon six rives, Paul BALTA brosse les grandes lignes, mettant en relief des enjeux liés pour la plupart aux disparités économiques et démographiques, et aux rivalités politiques et religieuses. Il pose enfin la question environnementale comme le défi à considérer en tout premier lieu, tant la concentration humaine et urbaine sur le littoral est un danger véritable pour ce milieu marin fragile.

Barcelone, novembre 1995 : afin de ne pas oublier que les destins des deux rives de la Méditerranée ont toujours été liés pour le meilleur et pour le pire, poursuivant des efforts de coopération épars et tardifs, pour la première fois Arabes, Européens, Israéliens et Turcs décident de se réunir autour d'une même table. Leur objectif : établir un partenariat durable capable de favoriser « une zone de paix, de stabilité, de sécurité [...] et de prospérité partagée » en Méditerranée. Autre innovation de taille, les 27 décident d'apporter leur reconnaissance à l'action des sociétés civiles.

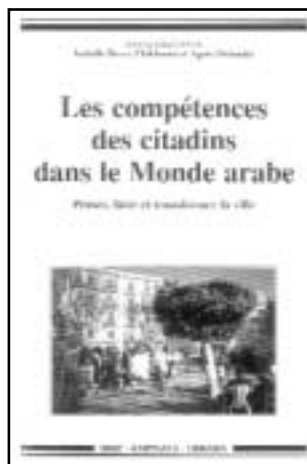
Las, malgré des débuts prometteurs, le programme établi lors de la Déclaration de Barcelone se heurte au blocage du processus de paix israélo-palestinien engagé par le gouvernement NETANYAHOU. Cependant, un redressement semble s'amorcer à partir de 1999 et un premier bilan relève que si la construction méditerranéenne reste peu spectaculaire, elle n'en suit pas moins son cours, permettant aux Méditerranéens d'exprimer leurs attentes dans les Forums civils par exemple, comme le montre la vigoureuse Déclaration de Marseille (2000), appelant les politiques à une meilleure prise en compte des aspects culturels du partenariat et à développer les relations entre sociétés civiles (plus large ouverture de l'Union européenne aux ressortissants des Pays tiers-méditerranéens, développement des réseaux universitaires et scientifiques...). À ce titre, on prend conscience du travail à accomplir, tant les appréhensions de la participation citoyenne sont opposées entre les deux rives.

L'Euro-Méditerranée progresse lentement, mais l'idée est désormais dans l'air du temps. Et la dynamique visant à faire de la Méditerranée « le lit nuptial » de l'Orient et de l'Occident appelée de leurs vœux par les Saint-simoniens, semble n'avoir jamais été en si bonne voie, n'était la nouvelle poussée de violence dans les territoires palestiniens occupés.

◆ **BERRY-CHIKHAOUI Isabelle - DEBOULET Agnès (sous la direction de), *Les compétences des citoyens dans le monde arabe. Penser, faire et transformer la ville***, IRMC - Karthala.Urbama, 2000, 406 p.

Abouissement d'un programme de recherche interdisciplinaire conduit à l'IRMC et placé sous la responsabilité de deux coordinatrices, cet ouvrage rend compte d'un ensemble d'approches de la ville développées par des chercheurs appartenant aux différentes disciplines des sciences sociales qui ont mené leurs travaux dans les villes du Maroc, de Tunisie et d'Egypte.

À côté de la qualité des analyses développées par les auteurs, les deux coordinatrices ont réussi à construire des cadres de réflexion et de questionnements pertinents, tant dans l'introduction générale qui a bien délimité le cadre théorique et conceptuel des travaux, que dans les textes de synthèse des trois parties de l'ouvrage, de la conclusion générale et de la postface. Ces derniers ont permis d'articuler les réflexions des auteurs et d'ouvrir les pistes de nouvelles approches de la recherche urbaine. Approches qui devraient s'arrêter davantage sur les formes d'action et les modes de réaction des citoyens et des usagers des territoires et des espaces urbains.



La première des trois parties (« *Arts de bâtir et invention de la ville* ») porte

sur le déploiement des compétences architecturales et urbanistiques des citoyens dans les plus petits territoires de l'urbain, c'est à dire les espaces domestiques. La formation des territoires urbains au delà des espaces domestiques où les tentatives des citoyens pour reconstruire des liens sociaux s'accompagnent d'une appropriation matérielle et/ou symbolique de nouveaux espaces, la composition de nouveaux réseaux ou l'actualisation d'anciens, sont autant de registres sur lesquels ont porté les études. Sont exposés ici les éléments du capital des savoir-faire déployés par les citoyens, les « compétences » discrètes, mais formalisées, qui sont en jeu dans le champ des relations et des interactions sociales.

La deuxième partie (« *Mobilisation des liens sociaux et formation de territoires urbains* ») s'attache aux territorialités composées dans des situations variées (le déplacement vers de nouveaux quartiers urbains, la migration et la sédentarisation). Les pratiques citoyennes investissent, socialisent, qualifient et même s'approprient l'espace bâti. La multiplication des univers sociaux conduit les habitants à jouer sur plusieurs tableaux, ce qui accentue le caractère toujours multidimensionnel des pratiques. Les auteurs prêtent une attention particulière aux dénominations, à la langue qui désignent les catégories sociales et spatiales de la ville.

La troisième partie (« *Les citoyens face au politique et à l'aménagement* ») aborde la question transversale de la relation au politique, à partir de l'observation de différentes formes individuelles ou collectives de mobilisation des citoyens confrontés à des aménagements ou à des projets urbains qui ne les satisfont pas toujours. La confrontation ou le côtoiement entre, d'un côté, les citoyens et, de l'autre, les pouvoirs publics, renseigne sur l'engagement dans la construction de nouveaux rapports sociaux dont les enjeux, et peut-être même les visées, sont politiques en ce sens qu'elles remettent en cause ou donnent prise à un regard et des actions critiques vis-à-vis des rapports de pouvoir dans et par l'espace.

◆ **OSTLE Robin (dir.), *Marginal voices in Literature and Society, Individual and Society in the Mediterranean Muslim World***, collection : Individu et société dans le monde méditerranéen musulman, sous la direction de Robert ILBERT, édité par Randi DEGUILHEM, un programme de recherche de la Fondation Européenne de la Science (ESF), publié en coopération avec la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH), Paul Roubaud éd., Aix-en-Provence, France, 2001, 214 p.

Ce volume est le fruit d'une série de séminaires communs aux universités d'Oxford et de Leiden tenus pendant l'année académique 1996-1997 qui constituaient les travaux préliminaires de l'atelier n° 5 du programme *Individu et Société dans le monde méditerranéen musulman : Images et représentations*.

Après *Individu et société dans le monde méditerranéen musulman : questions et sources* (Robert ILBERT (dir.), Randi DEGUILHEM (éd.), ROUBAUD, Aix-en-Provence, 1998), cet ouvrage est le deuxième volume publié de ce programme de recherche qui a réuni un nombre important de chercheurs travaillant sur la vie quotidienne des sociétés du monde arabo-musulman méditerranéen. Il s'agit avant tout de réinterroger l'histoire sociale des pays musulmans méditerranéens dans une perspective à la fois comparatiste et anthropologique, avec une histoire orientée vers l'étude des parcours et des stratégies des personnes, saisies elles-mêmes dans leur milieu – tantôt individualisant, tantôt globalisant.

Pour les membres de cet atelier, l'objectif était de promouvoir une recherche de type nouveau sur les formes « non-canoniques » de la littérature populaire, l'humour, la transgression des normes sociales, la représentation de soi et de son sexe (*gender*). C'est la marginalité et la conscience de cette marginalité qui est le ciment fédérateur de cet ouvrage. De là la préoccupation du phénomène d'individuation qui sous-tend l'ensemble de ces recherches.

Les articles présentés sont des papiers intermédiaires rédigés par des chercheurs confirmés et ils esquissent les lignes directrices des futures publications de l'ensemble des membres de l'atelier comprenant également de jeunes chercheurs. Mais la marginalité est une préoccupation transversale de plusieurs ateliers du programme *Individu et Société dans le monde méditerranéen musulman*, c'est pourquoi deux articles de ce volume ont été rédigés par les membres de l'atelier n° 2 (normes et oppositions) : Rudolph PETERS et Khaled FAHMY. Les objets d'étude sont présentés de manière à la fois chronologique et thématique.

L'ouvrage est articulé autour de quatre chapitres thématiques. Dans le premier relatif au populaire et au profane, des contributions variées nous offrent des analyses allant de l'épopée d'Alexandre jusqu'au 19^e siècle. Faustina C. W. DOUFIFAR-AERTS analyse la voix marginale de la romance populaire d'Alexandre le grand à travers les différents manuscrits qui en rendent compte. James L. MONTGOMERY s'interroge sur la marginalité de la voix d'Abû Nuwâs en ce qui concerne le sexe et

l'alcool. Arnould Vrolijk nous décrit la meilleure manière de parler de soi d'un « vieil homme sale » et les sentiments intimes dans la poésie de 'Alî ibn Sûdûn (1407-1464, Egypte). Geert Jan VAN GELDER nous livre une composition de voix marginales écrites par al-Shirbîni (1687, Iraq). Petra de BRUIJN nous présente le théâtre populaire turc du 19^e siècle nommé *orta oyunu* (le jeu au centre), satire de l'élite politique de l'époque, ainsi que ses reminiscences.

Le deuxième chapitre regroupe deux papiers consacrés au *kâtib* et au *schaykh*. Maaïke VAN BERKEL fait un état des lieux critique de l'état de la recherche relative au développement de la position sociale et culturelle du *kâtib*. Andrew LANE nous présente la complexe personnalité de 'Abd al Ghânî ibn Ismâ'il al Nâbulî (1641-1731) comme celle d'un *shaykh* soufi aux marges de la société, alors qu'il occupa notamment la prestigieuse fonction de *mufî* hanafite de Damas.

Le troisième chapitre montre l'individu face aux cours de justice et à la prison. Les deux articles qui y sont consacrés ont trait à l'Egypte du 19^e siècle. Rudolph PETERS, à travers le cas de la fille du pêcheur, nous démontre le rôle important des pétitions pour les groupes marginaux afin de faire entendre leur voix. Ce pêcheur pauvre et sans doute analphabète présenta cinq pétitions : trois auprès de la *mudîriyya* et deux auprès du vice-roi d'Egypte. Dans le système juridique égyptien du 19^e siècle, ces pétitions étaient d'une importance cruciale. Ce n'est que lorsque le Khédive en personne ordonna une enquête que les témoins purent s'exprimer sans pression. Contre toute attente, elles permirent au requérant, pauvre et marginal, d'obtenir gain de cause face aux autorités en place. C'est pourquoi les pétitions sont une source incontournable pour l'histoire sociale et culturelle des sociétés pré-modernes, afin de pouvoir appréhender la vie des petites

gens. Dans un autre article, les conditions médicales et la vie quotidienne dans les prisons égyptiennes au 19^e siècle sont présentées par Khaled FAHMY. À cette époque, l'augmentation importante de la population carcérale en Egypte causa de sérieux problèmes logistiques et sanitaires aux autorités. À travers cette étude de cas, on entrevoit des gens qui sont marginalisés à double titre : d'une part, en tant que prisonniers qui ont perdu leur liberté, et d'autre part, en tant que malades qui ont perdu leur santé.

Quant au dernier chapitre, il nous fait entendre des voix contemporaines qui s'expriment sous la forme littéraire. Debbie COX traite de la représentation de soi et du sexe par l'écrivain algérien Rachid BOUDJEDRA dans son *Journal d'une femme dormant peu*. Michelle HARTMAN s'interroge sur l'inter-textualité et l'identité sexuée à travers la nouvelle de l'écrivaine libanaise Huda BARAKAT, *Les illuminés*. Individuation et littérature sont aussi le propos de Emma WESTNEY dans *Le garçon de café* de l'écrivain syrien Zakariyyâ TÂMIR. Enfin, la voix d'un nouvelliste des Emirats Arabes Unis, Muhammad AL-MURR, s'attaquant à des thèmes tabous de la société de Dubaï, est sondée par Layla DASMAL qui y détecte le voilé et le dévoilé.

Il s'agit d'un ouvrage novateur aux contributions variées et pluridisciplinaires qui font écho les unes aux autres pour nous aider à pénétrer et éclairer les profondeurs des sociétés du monde musulman, et plus particulièrement de franges souvent restées dans l'ombre.



■ CAHIERS INTERNATIONAUX
DE SOCIOLOGIE

Georges BALANDIER. Lecture et relecture,
vol. CX ; Paris, Puf

L'article « La situation coloniale : approche théorique » de Georges BALANDIER qui fut publié en 1951 dans le numéro XI des *Cahiers Internationaux de Sociologie* a été à l'origine d'une nouvelle manière pour l'ethnologie et la sociologie françaises de concevoir l'étude de certaines sociétés. Grâce au concept de « situation coloniale », elles trouvaient leur place dans l'histoire, en s'insérant dans la réalité coloniale. Cinquante ans plus tard, cette même revue nous propose une relecture de l'article, suivi d'un texte qui examine le contexte intellectuel lui ayant donné le jour, ainsi que sa portée méthodologique actuelle (Jean COPANS).

André ARKOUN présente dans un court article le dernier ouvrage de G. BALANDIER, *Le Grand Système*, qui est, selon lui « le prolongement de cette anthropologie de la modernité dans laquelle s'inscrit toute son œuvre ».

Bernard LAHIRE ouvre la seconde partie de la revue avec un article sur l'étude de la variation intra-individuelle des comportements culturels afin de varier les effets de connaissance. Il questionne d'une part la dimension historique et politique des catégories avec lesquelles travaillent les sociologues, et par ailleurs s'interroge sur la préférence des analyses inter-catégorielles par rapport aux études des variations intra-individuelles.

C. JAVEAU présente un article sur la difficulté du sociologue face aux mass-médias quant à la légitimation de son travail. Il affirme pourtant qu'en respectant les règles habituelles de l'argumentation scientifique, il est possible d'adapter un discours savant à un public « profane ». J.-C. MARCEL clôt ce chapitre en étudiant les raisons du succès de la sociologie de G. GURVITCH, fondateur des *Cahiers Internationaux de sociologie* en 1946. Il incite à relire ses écrits, qui ont fondé la microsociologie tout en permettant une continuité de la tradition sociologique française.

Trois notes de recherches viennent conclure le numéro. Dans la première, G. GOSSELIN, présente l'ethnicité comme enjeu de citoyenneté et s'interroge sur le chiffre des origines notamment par l'outil statistique. La seconde, de V. GUIENNE est une approche sociologique de la question de la justice sociale (notion ancrée dans la philosophie politique) en relation avec la redistribution des richesses. Dans la dernière contribution, P. MICHON explore à partir de la sociologie de N. ELIAS les raisons qui empêchent la sociologie de sortir du dualisme individu/société, pourtant depuis longtemps décrié.

CAHIERS INTERNATIONAUX DE SOCIOLOGIE
Presses Universitaires de France
6, Avenue Reille
75014 - Paris

■ THE JOURNAL
OF LIBYAN STUDIES

Volume 1, n° 2, hiver 2000

Cette nouvelle revue semestrielle publiée par le *Centre for Libyan Studies* se propose de présenter des travaux académiques traitant de la Libye en convoquant l'ensemble des disciplines des sciences humaines convoqués : l'histoire, la science politique, les relations internationales, l'économie, la géographie, la sociologie, l'anthropologie etc. Ce programme apparaît largement comme une gageure dans la mesure où les travaux sur la Libye sont insuffisants en qualité et en quantité pour donner lieu à l'existence d'une publication académique uniquement consacrée à ce pays. Il va certainement être très difficile pour la direction de la revue de trouver à intervalle régulier des contributions susceptibles d'être publiées. Ce numéro révèle déjà d'une certaine façon cette difficulté. Son contenu est hétérogène et en plusieurs langues (anglais et italien). On y trouve des articles à caractère historique : l'historien britannique, C. Edmund BOSWORTH, propose une rapide synthèse sur la place de la Libye dans l'histoire du monde musulman ; de son côté, John WRIGHT ancien journaliste du service arabe de la BBC, présente une étude sur les tentatives coloniales britanniques de prendre pied en Afrique subsaharienne à partir de la « porte d'entrée libyenne ». On citera également deux articles d'histoire en italien, l'un de Simone BERNINI et l'autre de Salvatore BONNO. Le premier aborde les débuts de la colonisation italienne et la naissance du nationalisme libyen (dans le contexte décrit, le concept de nationalisme apparaît quelque peu anachronique), tandis que le second présente le témoignage d'un homme politique italien, Alfredo BACELLI, sur la situation de la Tripolitaine en 1914. Par ailleurs, on n'échappe pas à un article sur la politique étrangère de la Libye de GUADHAFI. Ce dernier ne fait que reprendre et synthétiser les innombrables travaux publiés sur ce thème. Quant à la contribution de Geoff SIMONS sur la grande rivière artificielle libyenne, elle est technique et descriptive. L'auteur tente tout de même une lecture « politique » du projet, mais il se contente d'expliquer que la grande rivière est un moyen pour la Libye d'accéder à l'autosuffisance alimentaire. Il ignore le fait que l'eau profite, pour l'instant, plus aux grandes villes et aux complexes industriels qu'aux campagnes libyennes, faute d'équipements et de fellahs s'installant volontairement dans les périmètres irrigués

THE JOURNAL OF LIBYAN STUDIES
8A Oxford Road, Kidlington, Oxford,
OX5 1AA, U.K.
<http://www.libyacentre.org>

■ ARCHIBAT

Architecture Bâtiment Urbain, Revue
maghrébine d'aménagement de l'espace et
de la construction, semestriel, n°2, juin 2001

Revue semestrielle et professionnelle consacrée à l'urbain tunisien d'une façon générale à toutes les échelles (de l'unité d'habitation jusqu'à la ville dans sa globalité), *ArchiBat* vient fort heureusement combler un vide et répondre à un manque cruel en Tunisie d'une vraie revue spécialisée en architecture et urbanisme et faisant appel aux sciences sociales. *ArchiBat* a été lancé par un groupe de professionnels reconnus composé d'enseignants-chercheurs de l'Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU) de Tunis, ainsi que de praticiens éminents. L'éditorial du second numéro est explicitement ambitieux puisqu'il s'agit de remédier à « l'absence de dialogue » et de « composer et de construire le rôle de pôle de débat culturel » en Tunisie. Paru en juin 2001, ce second numéro est centré sur la thématique transversale de la maison. Huit articles, complémentaires et souvent richement illustrés, questionnent l'habitat individuel tunisien comme dispositif formel complexe replacé dans le temps long (voir l'article de Ali DJERBI) et à différents niveaux d'analyse. On attirera l'attention sur l'article de Morched CHABBI qui envisage de façon diachronique les politiques du logement de 1956 à 2000. Les textes de Leïla AMMAR (sur la villa tunisienne depuis l'Indépendance) et de Moncef BEN SLIMANE (sur l'architecture du logement public) se font écho en abordant l'architecture domestique contemporaine sous l'angle de l'hybridation des modèles référentiels conduisant au règne du « façadisme », à la naissance du « kitsch moderne » éclectique réinvestissant, subvertissant et croisant des influences parfois contradictoires. En contrepoint de l'article traitant de la maison rurale vernaculaire jerbienne, la maison individuelle de très haut standing est abordée par Achraf BAHRI-MEDDED et Sonia ZOUARI. Cette dernière déconstruit habilement l'image complexe du logement bourgeois, devenu le miroir de la forte acculturation des élites reflétant un imaginaire très occidental de la richesse montrée et du confort domestique. Le lecteur averti (qu'il soit étudiant, enseignant, chercheur ou professionnel de la ville) trouvera également diverses informations sur l'actualité des appels d'offres, les techniques de construction, des aspects juridiques, le patrimoine et le design tunisiens. Éclairer, sensibiliser, affirmer l'identité et la complexité de l'architecture tunisienne ne peut qu'être hautement souhaitable. Toutefois, *ArchiBat* doit être plus encore que cela. Les enjeux sociaux et politiques doivent figurer sans doute davantage encore au premier plan des analyses. La confrontation de points de vue divergents doit venir enrichir la réflexion sur la fabrication de l'urbain dans la Tunisie d'aujourd'hui.

AB&C SARL
39, rue 8301 Montplaisir
1082 Tunis

Appel à candidature 2002

Pour l'obtention d'une bourse de recherche de l'IRMC

L'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) de Tunis met à la disposition des formations doctorales françaises des bourses de recherche d'un montant de 300 Dinars Tunisiens.

Les critères qui président à l'attribution de ces soutiens forfaitaires sont les suivants :

Être inscrit en DEA ou en thèse dans l'une des disciplines des sciences humaines et sociales (anthropologie, démographie, droit, économie, géographie, histoire, politologie, sociologie...)

Mener une recherche nécessitant des enquêtes de terrain ou un travail d'archives en Tunisie.

Développer une problématique scientifique dans une perspective comparatiste et régionale à l'échelle maghrébine.

La sélection sera faite sur examen des projets de recherche.

La lettre de candidature, accompagnée d'un *curriculum vitae*, d'un argumentaire de la thèse (mentionnant les lieux où les enquêtes devraient être effectuées) doit être transmise par le directeur de recherche ou le responsable de la formation doctorale.

Les dossiers doivent être présentés **avant le 31 décembre 2001**, à l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC), Ambassade de France en Tunisie

a.b. s. Valise diplomatique, 128 bis rue de l'Université, 75 351 PARIS 07 SP ou Monsieur le Directeur de l'IRMC, 20, rue Mohamed Ali Tahar, 1002-Mutuelleville-Tunis
Tél. (216-71) 796-722 – télécopie : (216-71) 797-376

E-Mail : mail@irmcmaghreb.org

Nous vous rappelons que, pour toute enquête de terrain en Tunisie, il est nécessaire d'obtenir, au préalable, l'accord des autorités compétentes. La présentation du dossier de demande d'autorisation doit être faite 4 mois avant la date prévue du séjour en Tunisie.

INSCRIPTIONS EN DEA ET DOCTORAT

Année universitaire 2001-2002

Les Écoles doctorales françaises ont pour mission : d'orienter et de conseiller les étudiants souhaitant entreprendre une thèse, en liaison avec les directeurs de laboratoire et directeurs de recherche ; de favoriser l'interdisciplinarité ; de sensibiliser les doctorants aux problèmes d'insertion professionnelle ; de suivre l'insertion professionnelle des docteurs.

Les Écoles doctorales sont chargées de l'**attribution des allocations de recherche** qui leur sont allouées par le Ministère de la Recherche. La dotation globale inclut : le contingent d'allocations prévues dans le contrat d'établissement ; ainsi que les allocations obtenues sur programmes spécifiques dans le cadre des actions concertées incitatives.

URBAMA

Espaces, sociétés et villes dans le monde arabe

Laboratoire d'accueil : URBAMA - Centre d'Études et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe - UMR 6592 du CNRS - Université de Tours.

La filière doctorale « Monde arabe » dont relève le DEA *Espaces, sociétés et villes dans le monde arabe* est partie prenante de l'École Doctorale *Sciences de l'Homme et de la Société* de l'Université François Rabelais - Tours. La formation DEA prépare à la recherche dans les domaines relatifs aux espaces (production, organisation, gestion), aux sociétés et aux villes du Monde arabe contemporain, étudiées à des échelles variées. Elle privilégie les recherches portant sur les dynamiques socio-spatiales, en rapport avec les changements qui affectent les champs du politique et de l'institutionnel, du social, de l'économique et du culturel.

Thèmes des séminaires

- Urbanisation, réseaux urbains, métropoles/métropolisation
- Espaces construits : matérialité, production, patrimonialisation
- Fragmentation, territoires urbains, mobilités
- Régulations sociales, économiques et politiques du développement urbain (y compris développement durable)
- Apprentissages de la ville, représentations et discours
- Pauvreté, identité(s), altérité(s)
- Dynamique des espaces ruraux, aménagement du territoire
- Nomades et espaces des nomades

.....
Renseignements sur les conditions d'admission, sur l'enseignement et l'équipe pédagogique : consulter le site : <http://www.univ-tours.fr/urbama>. Secrétariat de la filière doctorale : Nicole GALLET (CNRS). Tél. (33) 02 47 36 84 61 ; télécopie : (33) 02 47 36 84 71 ; gallet@rabelais.univ-tours.fr. Brochure envoyée sur simple demande.

SEDET

Dynamiques comparées des Sociétés en développement

Laboratoire d'accueil : SEDET/CNRS - Sociétés en Développement dans l'Espace et dans le Temps

Université de Paris 7 - Denis Diderot UFR Géographie, Histoire et Sciences de la Société

Université de Paris 8 - Départements Histoire et Géographie

Le DEA *Dynamiques comparées des Sociétés en développement* s'insère dans l'École Doctorale EESC « Économies, Espaces, Sociétés, Civilisations : Pensée critique, politique et pratiques sociales ». Il propose l'étude inter-disciplinaire des pays du Sud à l'époque moderne et contemporaine, selon trois axes de recherche :

- Genèse et devenir des formes et des contenus politiques
- Processus d'urbanisation et dynamiques urbaines
- Réseaux, territoires et mobilités

Outre le Maghreb et le Moyen-Orient, la formation doctorale concerne l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Afrique subsaharienne et Madagascar, l'Asie du Sud, du Sud-Est et l'Asie orientale, ainsi que l'aire pacifique.

Thèmes des séminaires

Histoire de la péninsule indochinoise ; Villes et sociétés au Maghreb ; Histoire de l'Amérique latine, problèmes et enjeux ; Les sociétés méditerranéennes face à la pluralité ; Éléments pour une philosophie politique critique ; La souveraineté et la loi, Les inégalités socio-spatiales en Amérique latine ; Sociétés et civilisations de l'Océan Indien occidental (19^e-20^e s.) ; Dynamiques urbaines et télédétection dans les pays en développement ; Mondialisation et système d'information et de communication ; Histoire, sociologie et économie du Vietnam moderne et contemporain ; Monde caraïbe : sociétés d'immigrations et réseaux internationaux ; Economie et sociétés du Pacifique Insulaire (19^e-20^e s.) ; Espaces et sociétés urbaines en Afrique (19^e-20^e s.) ; Histoire économique et institutions politiques en Amérique espagnole (17^e-19^e s.) ; Villes en développement : comment loger les pauvres, comment les pauvres se logent-ils ? ; Migrations internationales, développement et dépendances (19^e-20^e s.) ; Mondialisation, inégalités de développement et intégration des territoires ; Transformations sociopolitiques et contacts interculturels en Asie orientale (évolutions urbaines, mouvements migratoires).

Renseignements : Laboratoire SEDET-Université Paris 7-Denis Diderot/CNRS Tour Montréal - 103 rue de Tolbiac, Dalle des Olympiades, 75 013 Paris ; téléphone : (33) 01 44 27 37 05 ; télécopie : (33) 01 44 27 76 64 - **Secrétariat du DEA** : sedet@ccr.jussieu.fr. Dépôt des dossiers avant le **6 octobre 2001** à l'Université de Paris 7 et **avant le 13 octobre 2001** à l'Université de Paris 8.

EHESS

L'École doctorale de l'EHESS (ED 0286) regroupe huit formations doctorales :

- *Anthropologie sociale et ethnologie*
- *Études politiques*
- *Histoire et civilisations*
- *Recherches comparatives sur le développement*
- *Sciences du langage*
- *Sciences sociales, Marseille*
- *Sciences sociales, Paris*
- *Sociologie*

Plus de 300 diplômés d'études approfondies et plus de 130 doctorats, en moyenne, sont délivrés annuellement dans le cadre de l'École doctorale de l'EHESS. Les étudiants étrangers représentent environ 50 % des effectifs et plus de 50 centres de recherche accueillent les doctorants.

Prenant appui sur le dispositif de recherche et d'enseignement propre à l'EHESS, cette École doctorale offre aux étudiants un ensemble d'enseignements et une variété d'entreprises pluridisciplinaires dans tous les domaines des sciences sociales sans équivalent dans le paysage universitaire. La concentration des centres de recherche (qui sont souvent des unités mixtes de recherche ou des équipes associées au CNRS) permet la familiarisation précoce des étudiants avec la recherche en train de se faire.

Renseignements : EHESS, 54 Bd Raspail-75006 Paris
Courriel : ecole.doc@ehess.fr
Site : www.ehess.fr/enseignements/Ecole_doctorale

MAISON MÉDITERRANÉENNE DES SCIENCES DE L'HOMME (MMSH)

L'École Doctorale *Espaces Cultures Sociétés* de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH) - Aix-en-Provence - regroupe 9 formations doctorales :

- *Milieux physiques méditerranéens*
- *Géographie et développement : espaces méditerranéens et pays du Sud*
- *Préhistoire, Archéologie, Histoire et Civilisation de l'Antiquité et du Moyen Age*
- *Histoire et Cultures de l'Europe méditerranéenne*
- *Histoire, Histoire de l'Art, Langues régionales*
- *Ethnolinguistique, Etudes romanes*
- *Monde africain arabe et turc, Histoire, Langue*
- *Littérature, Sciences religieuses, Anthropologie*
- *Sociologie, Anthropologie, Développement et changement dans les modèles culturels et les formes de socialisation*

Les Laboratoires d'accueil sont dispersés sur plusieurs sites :

À la MMSH

• *Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale, Méditerranée (TELEMME)*

• Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman (**IREMAM**)

• Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et Comparative (**IDEMEC**)

• Laboratoire Méditerranéen de Sociologie (**LAMES**)

• Économies, Sociétés et Environnement préhistoriques (**ESEP**)

• Centre Camille Jullian -Archéologie méditerranéenne et africaine (**CCJ**)

• Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne (**LAMM**)

• Centre Paul-Albert Février (**CPAF**)

Rue Gaston de Saporta

• Institut d'Histoire Comparée des Civilisations (**IHCC**)

Avenue Robert Schuman

• Sociétés, Idéologies et Croyances au Moyen Age (**SICMA**)

• Centre Aixois d'Études Romanes (**CAER**)

Sciences géographiques et de l'Aménagement avenue Robert Schuman

• Centre Aixois de Géographie Physique (**CAGEP**)

• Centre Européen de Recherches et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement (CEREGE-U3) Plateau de l'Arbois

St Charles (Marseille)

• Laboratoire Population et Environnement (LPE)

• Institut de Recherches sur le Sud-Est Asiatique (IRSEA)

Renseignements : MMSH :

Au secrétariat de l'Espace Doctorants : MMSH 07 A :
Tél. : 04 42 52 40 74

Site : www.mmsch.univ-aix.fr

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Cinq Écoles doctorales ont été mises en place à l'Université Lumière Lyon 2 dans le cadre du contrat de développement 1999-2002 dont une en Sciences humaines et Sociales (ED A342). Tous les DEA pour lesquels l'Université Lyon 2 a obtenu une habilitation sont rattachés à l'une des Ecoles doctorales.

DEA et Doctorat de Sociologie et Anthropologie

- Groupe de Recherche sur la Socialisation (GRS-UMR 5040)
- Sociologies et Anthropologies des Formes d'Action-GLYSI (UMR 5042)
- Centre de Recherches et d'Études Sociologiques appliquées de la Loire (CRESAL-UMR 5043)
- Centre de Recherches et d'Études anthropologiques (CREA-EA 3081)
- Groupe de Recherches et d'Études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient (GREMMO-UMR 5647).

DEA Histoire moderne et contemporaine et Doctorat d'Histoire

- Centre Pierre Léon, Histoire économique et sociale (CPL-UMR 5599)
- Institut d'Asie orientale (IAO-UMR 5062)
- Chaire interuniversitaire d'Histoire des Sciences et des Techniques
- Rôle de Lyon dans les Échanges artistiques entre Europe du nord et Monde méditerranéen (UMR 5049)

DEA Histoire religieuse et Doctorat d'Histoire

- Textes et Histoire du Christianisme (UMR 5035)

DEA Histoire et Archéologie médiévales et Doctorat d'Histoire

- Histoire et Archéologie des Mondes chrétiens et musulmans médiévaux (UMR 5648)

DEA et Doctorat Langues, Histoire et Civilisations des Mondes anciens des origines à l'antiquité tardive

- Institut Fernand Courby (UMR 5649)
- Archéométrie et Archéologie : origine, datation et technologie des matériaux (UMR)
- Institut de Recherche sur l'Architecture antique (bureau de Lyon) (IRAA-UPR 5500)
- Centre Jacob Spon

Doctorat de Démographie

- Centre d'Études démographiques (CED-UMR N° 9001)

DEA Administration publique et Doctorat en Droit

- Territoires locaux et Institutions européennes (EA 1855)
- Droit des Transports ((JE 2263)
- Droit et Développement (JE 2265)

DEA et Doctorat en Droit social

- Centre de Recherche en Droit social (CRDS-EA 1664)

DEA et Doctorat de Science politique, DEA Politiques publiques et Gouvernements comparés

- Centre de Politologie de Lyon-CERIEP (EA 662)

DEA Gestion socio-économique des Entreprises et des Organisations et Doctorat de Sciences de Gestion

- Gestion et Management de la Qualité et de l'Innovation (EA 657)

DEA Analyse et Histoire économiques des Institutions et des Organisations, Doctorat de Sciences économiques

- Centre Auguste et Léon Walras (UMR 5056)

Renseignements :

Site : www.web.univ-lyon2.fr

Secrétariat de l'École doctorale Sciences Humaines et Sociales (SHS) : téléphone +33 (0)4 78 77 31 14

Fax +33 (0)4 78 77 31 30. SHS@univ-lyon2.fr

INSTITUT D'ÉTUDES DE L'ISLAM ET DES SOCIÉTÉS DU MONDE MUSULMAN (IISMM)

Créé en 1999 par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie au sein de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), l'IISMM a pour vocation d'ouvrir un espace de collaboration et d'échanges entre chercheurs spécialisés dans l'étude du monde musulman, en synergie avec les autres éléments du maillage scientifique national et international. Localisé à Paris, il s'attache à coordonner ses actions pédagogiques et de recherche avec les autres pôles scientifiques en France et à l'étranger.

Semaines d'étude

L'IISMM organise chaque année dans un pays musulman, en collaboration avec des établissements d'enseignement supérieur du pays d'accueil, des cycles d'études réunissant une trentaine d'étudiants inscrits dans les formations doctorales en France et dans le pays d'accueil, autour d'un thème scientifique permettant des échanges et des visites de terrain :

- *Mémoire(s) : formes, fonctions, usages*, Fès, septembre 2000, en collaboration avec la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Saïss-Fès

- *Elites et pouvoirs en Orient et en Occident médiéval*, Le Caire, avril 2001, en collaboration avec l'Institut Français d'Archéologie Orientale.

Appel à candidature

Prix de la meilleure thèse en langue française recherches sur le monde musulman

Le prix de la meilleure thèse vise à distinguer les recherches en langue française qui ont pour objet l'étude du monde musulman ; à sanctionner l'innovation scientifique ; à fournir aux jeunes chercheurs les moyens de publier ou de poursuivre leurs travaux dans les meilleures conditions. Il sera attribué tous les deux ans par un jury international et solennellement remis au cours d'une cérémonie publique.

Domaines de recherche :

* **Du point de vue géographique**, toutes les régions d'Afrique et d'Asie où l'islam est la religion majoritaire, ou l'une des religions majeures ; toutes les régions où, du fait de migrations anciennes ou récentes, une partie de la population est de tradition musulmane.

* **Du point de vue disciplinaire**, cinq ensembles de disciplines donneront lieu à autant de prix :

1 - Études linguistiques (arabe, persan, domaine turc) et littéraires.

2 - Droit, économie, science politique.

3 - Histoire, histoire de l'art, islamologie.

4 - Démographie et études des migrations, études urbaines, géographie.

5 - Anthropologie, Musicologie, Sociologie.

Si le financement de ce projet le permet, il est envisagé d'accorder des prix définis par leur aire géographique (Maghreb, Monde turc, Monde iranien, ou tel pays plus spécifiquement).

Appel à candidature : Les candidats devront avoir soutenu leur thèse entre le 1^{er} novembre 1999 et le 31 décembre 2001. La lettre de candidature sera accompagnée d'un exemplaire de la thèse, et d'une lettre de recommandation du directeur de thèse. Les candidatures seront reçues jusqu'au 31 décembre 2001 inclus.

Renseignements sur l'IISMM :

Site : www.ehess.fr/centres/institut

96, Bd Raspail - 75006 Paris.

Tél. (33) 01 53 63 02 40.

Fax : (33) 01 53 63 02 49.

Courriel : IISMM@ehess.fr

DEA d'histoire et de science

• **Adnène ENNAIFAR**, *L'interdépendance. Échec d'une décolonisation à la française. La présence impossible de l'Armée française en Tunisie entre 1956 et 1958.*

Mémoire de DEA : Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne UFR d'Histoire – Centre de Recherche Africaines DEA Histoire de l'Afrique. Octobre 2000 : dir. : Daniel RIVET.

• **Hanan TURKI**, *Le vécu de la sexualité chez les personnes du troisième âge au Maghreb : Cas de la Tunisie.*

Mémoire de DEA : Psychologie Clinique. Université de Tunis I : 7 Juillet 2001 : dir.: Lilia LABIDI.

• **Insaf ZITOUNI**, *Esprit maternel chez la famille tunisienne moderne. Approche inter-culturelle.*

Mémoire de DEA : Psychologie Clinique. Université de Tunis I : 13 Juillet 2001 : dir.: Lilia LABIDI.

• **Meriem ELGAIED**, *Discours psychiatrique dans le monde arabe. Le cas de la Tunisie.*

Mémoire de DEA : Psychologie Clinique. Université de Tunis I : 14 Juillet 2001 : dir.: Lilia LABIDI.

• **Salem MLIKA**, *Jeu identificatoire et dynamique relationnelle du jeune couple conjugal tunisien.*

Mémoire de DEA : Psychologie Clinique. Université de Tunis I : 16 Juillet 2001 : dir.: Lilia LABIDI.

• **Mohamed Douraid ROBBANA**, *Psychopathologie chez Ibn Quayyim AIDjawziyya.*

Mémoire de DEA : Psychologie Clinique. Université de Tunis I : 19 Juillet 2001 : dir.: Lilia LABIDI.

Appel à candidature 2001

BOURSE MICHEL SEURAT

Les sociétés contemporaines du Proche-Orient ou du Maghreb
Département des Sciences de l'Homme et de la Société

Date limite : 31 octobre 2001 (cachet de la poste faisant foi) Objet de l'appel à candidature

La Bourse Michel Seurat, d'un montant annuel de 100 000 Frs, a été instituée par le CNRS en juin 1988 pour « honorer la mémoire de ce chercheur du CNRS », spécialiste des questions islamiques, disparu dans des conditions tragiques.

Ce programme vise à aider financièrement chaque année un jeune chercheur, français ou ressortissant d'un pays du Proche-Orient ou du Maghreb, contribuant ainsi à promouvoir connaissance réciproque et compréhension entre la « société française et le monde arabe ». La Bourse Michel Seurat est ouverte aux titulaires d'un DEA. (diplôme d'études approfondies) ou d'un diplôme équivalent, âgés de moins de 35 ans révolus. Elle n'est pas cumulable avec une activité rémunérée.

La Bourse Michel Seurat est destinée à aider un jeune chercheur à multiplier les enquêtes sur le terrain, dans le cadre de la préparation de sa thèse. La maîtrise de la langue du pays concerné est une condition impérative.

Constitution du dossier sur papier libre :

- ✓ un résumé du projet de recherche (1 page maximum)
- ✓ un programme d'enquêtes sur le terrain (10 pages maximum)
- ✓ un curriculum vitae.
- ✓ une copie des diplômes obtenus.
- ✓ une ou plusieurs attestations de personnalités scientifiques

Contacts

Adresser votre dossier à : Eric Valdenaire

Relations internationales

Département des Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) CNRS

3, rue Michel-Ange 75794

Paris-Cedex 16



E-mail : mail@irmcmaghreb.org

http://www.irmcmaghreb.org

Activités de l'IRMC

✓ 10 octobre 2001 Tunis

Présentation de l'ouvrage

Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers

par Michel PERALDI, sociologue, chercheur au LAMES

✓ 18 octobre 2001 Tunis

Présentation de l'ouvrage

Histoire de la grande Kabylie, XIX^e-XX^e siècles Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises

par Alain MAHÉ, maître de conférences à l'EHESS

✓ 19-20 octobre 2001 Tunis

Jacques Berque, profils d'une œuvre : autour d'une édition des *Opera Minora*

Manifestation co-organisée par l'IRMC et le Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales (CERES), avec le concours de l'Institut Français de Coopération (IFC) en présence des éditeurs

Interventions : **Alain MAHÉ** (Anthropologie juridique du Maghreb), **Gianni ALBERGONI** (Histoire et anthropologie du Maghreb) et **François POUILLON** (Sciences sociales et décolonisation)

✓ 26-27 octobre 2001 Rome

Communautés et pouvoirs au Maghreb et en Italie aux époques médiévales

Rencontre de Jeunes Chercheurs organisée par l'Ecole Française de Rome et l'Université Tunis I en collaboration avec l'IRMC

Coordination : **Brigitte MARIN**

Participation : **Jean-Philippe BRAS**

✓ 27-28 octobre 2001 Alger

Les ingénieurs et le marché de l'emploi

Réunion intermédiaire, co-organisée par l'IRMC, le CREAD et l'EHESS

Coordination : **Eric GOBE**

✓ 2 novembre 2001 Tunis

Droit de la nationalité : analyse comparative dans l'espace euro-maghrébin

Journée d'étude co-organisée par l'IRMC et la Faculté de Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis dans le

cadre du programme de recherche *Le Maghreb et les nouvelles configurations migratoires internationales : mobilité et réseaux*

Coordination : **Hassen BOUBAKRI**.

Interventions : **François JULIEN-LAFERRIERE**, **Ahmed MAHIOU**, **Ali MEZGHANI**, **Bruno NASCIMBENE**, **Elisa PEREZ VERA**, **Fatna SAREHANE**.

Le séminaire annuel de l'IRMC se déroulera en quatre journées d'étude mensuelles de janvier à avril 2002.

À PARAÎTRE dans les prochains mois

Les ingénieurs dans le système de formation, Figures maghrébines de l'ingénieur colonial Professionnalités d'ingénieurs au Maghreb, Actes de la réunion intermédiaire de Rabat, février 2001. Coordination : Eric GOBE (chercheur à l'IRMC). Ouvrage collectif (13 coauteurs) issu du programme de recherche de l'IRMC *Ingénieurs et société au Maghreb*.

Publication intermédiaire de l'IRMC, consultable sur le site Internet à partir de novembre 2001

✓ *Mondialisation et sociétés rurales en Méditerranée. Etats, société civile et stratégies des acteurs.* - Paris : Karthala (UNESCO/MOST-IRMC- SERS de Tunis)

Ouvrage issu d'un Programme MOST(Unesco)-IRMC ; coordination : Mohamed ELLOUMI (Laboratoire d'Economie rurale - INRAT-Université de Tunis El Manar), chercheur associé à l'IRMC. Recherche en réseau : Tunisie, Algérie, Libye, Maroc, Egypte, Jordanie, Turquie, France, Albanie, Espagne, Grèce, Italie, Portugal.

Actes de la réunion finale du Programme MOST de l'UNESCO *Mondialisation, ajustement et transformations des sociétés rurales dans les pays arabes méditerranéens. Recherche comparée avec des pays de la rive nord de la Méditerranée (1997-2000)* (Hammamet 7-10 mai 2000) (26 participants, 12 pays), organisée avec le soutien du Secrétariat d'État à la Recherche scientifique et à la technologie - Tunis. e

À paraître aux éditions Maisonneuve et Larose en mars 2002 :

Public privé en Islam. Le statut du religieux dans les sociétés contemporaines du Maghreb et du Moyen-Orient ; Coordination : Mohamed KERROU, socio-anthropologue, maître de conférences à l'Institut Supérieur des Sciences Sociales, Université de Carthage, et chercheur associé à l'IRMC. Editeurs scientifiques : IRMC de Tunis, CESHs de Rabat, Fondation Abdulaziz Al Saoud de Casablanca, CEDEJ du Caire

Ouvrage collectif (11 coauteurs) issu du programme de l'IRMC *Sécularisation, islam et mutations culturelles au Maghreb et au Machreq*, et dont le séminaire final a été organisé par l'IRMC, à Casablanca les 6-8 octobre 1999 en collaboration avec le CESHs-Rabat, le CEDEJ du Caire, le Laboratoire URBAMA-Tours et la Fondation Abdulaziz Al-Saoud. Il a bénéficié du soutien du Ministère de la Recherche (Paris) et de l'Université de Tours (URBAMA)

ANNONCES

■ **11-12 octobre 2001**
POITIERS
Représentation de l'environnement et construction des territoires : dialogue des disciplines
 Colloque du laboratoire ICOTEM de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers
 E-mail : rakoto@mshs.univ-poitiers.fr ou
 E-mail : Annie.Guedeze@univ-poitiers.fr

■ **11-13 octobre 2001**
AIX-EN-PROVENCE
La Révolution française, au carrefour des recherches
 Colloque international organisé par TELEMME (Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale-Méditerranée) avec le soutien de l'Université de Provence, du CNRS de la MMSH et du Conseil Régional PACA.
Inscriptions avant le 1^{er} octobre.
 Contact : Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme - UMR TELEMME - 5, rue du Château de l'Horloge - BP. 647 - 13094 Aix-en-Provence - Cedex 02
 Tél : 04.42.52.42.40 - Fax : 04.42.52.43.74
 E-mail : attard@mshs.univ-aix.fr

■ **11-14 octobre 2001**
TAMPERE (Finlande)
Transitions to democracy in the Middle East
 Colloque organisé par l'Institut de Recherche de la Paix (TAPRI), Université de Tampere sur les possibilités et le processus de démocratisation dans la société palestinienne.
 Contact : TAPRI Projet de Recherche sur la Méditerranée Susan Villa - FIN-33014 Université de Tampere, Finlande
 E-mail : susan.villa@uta.fi

■ **15-17 octobre 2001**
ALGER
Des sociétés fragilisées dans un monde moins solidaire
 Rencontres méditerranéennes d'été organisées par un comité d'universitaires, de chercheurs et d'associations sur le thème du lien social, coordonnées par l'AADDRESS, Association Algérienne pour le Développement de la Recherche En Sciences Sociales.
 Contact : H. Aït Amara
 Tel/Fax : 213.21.72.16.75
 E-mail : laddress@yahoo.fr

■ **17 octobre 2001**
TUNIS
Colonisation(s), décolonisation(s), nationalisme(s) au Maghreb : bilan historiographique comparé
 Journée d'étude dans le cadre du CMCU : Faculté des Lettres de la Manouba, Université Paris 7 Denis Diderot, Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National.
 ISHMN, Campus universitaire - 2092 - La Manouba

■ **17-19 octobre 2001**
NICE
Systèmes éducatifs, emploi et migrations dans l'espace euro-méditerranéen
 5èmes Rencontres Euro-Méditerranéennes organisées par le Centre d'Etudes en Macroéconomie et Finance Internationale (CEMAFI) et le Réseau Interuniversitaire Méditerranée-Europe (RIME).
 Faculté de Droit, des Sciences Politiques, Economiques et de Gestion, Nice.
 CEMAFI, Faculté de Droit, des Sciences Politiques, Economiques et de Gestion, 7, av. R. Schuman
 06050 Nice Cedex 1
 Tel/Fax : 00.33 (0) 4.92.15.70.84
 E-mail : briquet@unice.fr

■ **18-19 octobre 2001**
SAINT-ETIENNE
Actions associatives, solidarités et territoires
 Colloque de recherche organisé par le PUCA (plan urbanisme construction architecture), la MiRe (mission de recherche, DREES), le SRP (service de la recherche et de la prospective) et la Fondation de France, en collaboration avec l'université Jean Monnet, Saint Etienne.
 Contact, inscriptions : Cité +, Ghislaine Garin-Ferraz
 5, rue Louis Pasteur - 92100 Boulogne-Billancourt
 Tél : 01.49.09.08.86 - Fax : 01.49.09.10.59
 E-mail : cite.plus@wanadoo.fr

■ **19 octobre 2001**
TUNIS
De la ville à la non-ville
 Conférence de Olivier Mongin, directeur de la revue Esprit, pour l'inauguration du séminaire URBASCOPIE.
 15h00, amphithéâtre de l'ENAU (Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme)
 rue El Kods - Sidi Bou Saïd - 2026 Tunis
 Tél : 71.729.198/71.729.263
 E-mail : moncef.benslimane@enau.rnu.tn

■ **25-27 octobre 2001**
TUNIS
La recherche géographique au Maghreb : outils, orientations

et finalités
 5^e Colloque organisé par le Département de Géographie de la Faculté des Lettres de la Manouba.
 E-mail : akassah@yahoo.fr

■ **25-27 octobre 2001**
AIX-EN-PROVENCE
Montagnes en Méditerranée
 Colloque organisé par l'IREMAM et TELEMME - MMSH
 Contact : Jacques Vignet-Zunz

■ **25-28 octobre 2001**
LUND (Suède)
The Middle East : Interpreting the past
 5ème Conférence Nordique sur les études moyen-orientales organisée par la Nordic Society for Middle Eastern Studies, Lund University
 History Dept, Lund University
 PO Box 2074
 S220 02 Lund - Sweden
 Fax : 46 46 222 42 07
 E-mail : khaled.bayomi@hist.lu.se
 http://www.hist.lu.se/hist/

■ **25-27 octobre 2001**
TUNIS
Le partenariat euro-méditerranéen : cinq ans après Barcelone
 Colloque organisé par l'Institut de Recherche sur le Développement en collaboration avec l'Université Tunis III
 Contact : Jean Yves Moisseron
 E-mail : moisseron@planet.tn

■ **26 octobre 2001**
TUNIS
L'image, la biographie, la presse comme sources des recherches historiques
 Conférence de P. Dupuy, C. le Blozec, E. Wauters organisée par le Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales (CERES)
 CERES - 3, place Ali Zouaoui - Tunis
 E-mail : webmaster@ceres.rnrt.tn

■ **27 octobre 2001**
Casablanca
La Moudawwana et sa réforme : quarante années de débats
 Journée d'études organisée par la revue *Prologues* au siège de la Fondation du Roi Abdul-Aziz (à partir de 8h30).
 Bd de la Corniche, Aïn Diab, Casablanca, Maroc
 Tél. 212(0) 22.39.10.27/(0) 22.39.10.30
 Fax. 212(0) 22.39.10.31
 Informations : Prologues : revue maghrébine du livre, Secrétariat de rédaction - 31, rue Zarhoun, Appt. n° 8 -2^e étage -

Casablanca 20000
 Tél./Fax: 212(0) 22.22.65.20

■ **29 octobre 2001**
TUNIS
Patrimoine et développement : le cas des Côtes d'Armor (France)
 Conférence de J.Cl. Danier, B. Jegou, organisée par le Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales (CERES)
 CERES - 3, place Ali Zouaoui - Tunis
 E-mail : webmaster@ceres.rnrt.tn

■ **31 octobre 2001**
TUNIS
Histoire et anthropologie de l'alimentation
 Conférence de Y. Essid organisée par le Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales (CERES)
 CERES - 3, place Ali Zouaoui - Tunis
 E-mail : webmaster@ceres.rnrt.tn

■ **31 octobre 2001**
TUNIS
La colonisation du Maghreb et son image
 Conférence de Marc Ferro à l'Institut Supérieur de l'Histoire du Mouvement National (ISHMN), à l'ISHMN, 14h30, Campus universitaire de La Manouba.

■ **31 octobre - 2 novembre 2001**
MARRAKECH
Nouvelles technologies, stratégies des firmes et développement territorial
 Université d'automne du Groupe de Recherche Economique et Sociale (GRECOS)
 E-mail : grecos@univ-perp.fr
 http://www.grecos.org
 Tél : 04.68.66.24.55/57
 Fax : 04.68.66.17.20

■ **1-3 novembre 2001**
TUNIS
Evaluation des systèmes scolaires
 Colloque international organisé par le laboratoire « Educations, Didactiques, Psychologie » (Université de Tunis), le Département des sciences de l'éducation (Université d'Aix-en-Provence) et l'Association Tunisienne des Etudes Didactiques.
 E-mail : ahmed.chabchoub@isefc.rnu.tn

■ **6-8 mars 2002**
SFAX
Les espaces marginaux
 Troisième colloque de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Sfax.
 Axes proposés : limites et échelles de la marginalité ;

formation et évolution des espaces marginalisés ; enjeux et devenir des espaces marginaux. Département de Géographie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines
BP. 553 - 3000
Sfax - Tunisie.
Fax : (00 216) 74 670 540

■ **20-24 mars 2002 FLORENCE**
Industrial districts and local clusters : an alternative pattern of development and economic integration in the Mediterranean

Rencontre organisée par le Programme Méditerranéen du Centre Robert Schumann (RSCAS - EUI) dans le cadre du Third Mediterranean Social and Political Research Meeting
Les inscriptions doivent être effectuées avant le **15 décembre 2001**
E-mail : medmeet@iue.it
<http://www.iue.it/RSC/MED/meeting2002>

**APPELS
À CONTRIBUTION**

■ **Avril 2002 revue Esprit Critique**
L'intervention Sociologique,
Numéro thématique d'avril 2002 de la Revue Electronique de Sociologie, sous la direction de Orazio Maria Valastro.
Propositions de communications **avant le 15 décembre 2001**
Orazio Maria Valastro :
E-mail : valastro.nemesi@iol.it
page personnelle :
<http://digilander.iol.it/valastro>

■ **Monde arabe-Maghreb-Machrek**
(revue trimestrielle publiée par la Documentation Française <http://www.ladocfrancaise.gov.v.fr/>)
Un appel aux chercheurs en sciences politiques, sociologie, économie, anthropologie, relations internationales, histoire du temps présent, géographie, sciences juridiques et démographie est lancé.
Les articles proposés seront inédits et la priorité sera donnée au français. Selon leur intérêt, les documents en anglais et en arabe pourront être traduits. Leur longueur n'excédera pas 30000 caractères.
Réception des manuscrits :
Rédaction de Maghreb-Machrek, 29/31 quai Voltaire, 75344 - Paris Cédex 07
E-mail : mc-cosse@adocfrancaise.gouv.fr

■ **2001-2003 AMMAN**
Migrations au Moyen-Orient arabe : politiques migratoires, filières et communautés dans le contexte de la mondialisation
Organisé par le Centre d'Etudes et de Recherches sur le Moyen-Orient Contemporain (CERMOC).
Contact : Dr Géraldine Chatelard (Coordination préparatoire) :
E-mail : gchatelard@yahoo.com
Mme Hana Jaber (Direction scientifique) : CERMOC, PO. Box 830
413, Zahran, Amman, Jordanie
Tel : (962) 6 4611 171
Fax : (962) 6 4611 170
E-mail : cermoc@nets.com.jo
Dr France Métral (Recherche) : Maison de l'Orient méditerranéen, 7, rue Raulin, 69007 - Lyon, France
Tel : (33) 4 72.71.58.51
E-mail : gchatelard@yahoo.com

■ **Automne 2001**
Revue Tunisienne des Sciences de Gestion. Epistémologie et méthodologie de la recherche en sciences de gestion
Appel à publication.
E-mail : rtsg@iscae.rnu.tn
Revue Tunisienne des Sciences de Gestion
6, rue des entrepreneurs
BP. 45 ZI la Charguia II
2035 Tunisie
Tél : 216 71 701 018
Fax : 216 71 701 270

■ **Automne 2001**
Revue Egypte / Monde Arabe n° 5 - nouvelle série
Appel à contribution sur le thème « **Les universités dans le Monde arabe** ».
Informations, renseignements :
Dyala Hamzah, responsable des publications, CEDEJ - S/C
Ambassade de France en RAE
adresse valise : 128 bis, rue de l'Université - 75351
Paris 07 SP
adresse postale : PO. BOX 392 - Muhammad Farid - Le Caire
Adresse physique : 2 sikkat al-Fadl - Qasr al-Nil - 1777 - Le Caire
Tél : 00 202 392 87 11 ou 16 ou 39 Fax : 00 202 392 87 91

■ **1-3 novembre 2001**
Valeur et valeurs en sciences de gestion
Deuxièmes journées internationales de recherche en sciences de gestion de la Revue Tunisienne des Sciences de Gestion
E-mail : rtsg@iscae.rnu.tn
Revue Tunisienne des Sciences de Gestion

6, rue des entrepreneurs
BP. 45 ZI - la Charguia II
2035 - Tunisie
Tél : 216 71 701 018
Fax : 216 71 701 270

■ **15-16 novembre 2001**
VALENCIENNES
Territoires, frontières, identités : concordances et discordances
colloque organisé par l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, le Centre de Recherches Histoire, Civilisations et Cultures des pays du monde occidental (CRHICC)
Comité d'organisation : Tamara Kondratieva et Didier Terrier
Université de Valenciennes, Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines
Département d'Histoire le Mont Houy, BP. 311
59313 - Valenciennes - Cedex
Fax : 03 27 51 16 00
E-mail : mirelle.lefort@univ-valenciennes.fr

■ **3-6 avril 2002 HAMMAMET**
The Second International Conference on Middle Eastern and North African Popular Culture. Oral Literature Today
Conférence organisée par le département d'anglais de l'Institut Supérieur des Langues de Tunis et the Association for the Study of Middle Eastern and North African Popular Culture (ASMENAPC).
Un appel à contribution est lancé. Un résumé des propositions doit être envoyé **avant le 31 octobre 2001**.
Contact : Dr Monia Hejaiej, ISLT, 14 Ibn maja, University of Carthage, Cité El Khadra, 1003 Tunis
Fax : 00 216 71 770 134
E-mail : monia.hejaiej@planet.tn

■ **30-31 mai - 1^{er} juin 2002 TUNIS**
Sciences humaines et sociales et nouvelles technologies
Colloque organisé par le Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales (CERES) et l'association Recherches Linguistiques Méditerranéennes (RLM)
Dépot des propositions de contributions (titre et résumé) **avant le 30 octobre 2001**
Contact : Hassen El Annabi, CERES, 23, rue d'Espagne, 1000 Tunis.
Tél./Fax : 00 216 71 343.237
E-mail : annabi.2001@voila.fr

■ **8-13 septembre 2002**
MAYENCE
Premier Congrès Mondial des Etudes sur le Mpyen-Orient et l'Afrique du Nord (WOCMES), organisé par la Middle East Studies Association of North America (MESA).
Il réunira l'ensemble des disciplines des sciences humaines et sociales et s'adresse aux scientifiques, chercheurs et hommes d'affaires. Plus de 80 organisations ont d'ores déjà programmé des conférences, ateliers expositions ou spectacles.
Les participations sont à soumettre au formulaire web à l'adresse <http://www.wocmes.de>, ainsi qu'auprès du secrétariat du congrès avant le **1^{er} juillet**.
Président : Prof. Guenter Meyer
E-mail : G.Meyer@Geo.Uni-Mainz.de
Contact : WOCMES Secretariat Centre for Research on the Arab World (CERAW) University of Mainz, Institute of Geography 55099 Mainz, Germany
Tel : +49 6131 39 22 84 6, - 39 22 70 1, -39 23 44 6
Fax : +49 6131 39 24 73 6
E-mail : wocmes@geo.uni-mainz.de

■ **Septembre 2002 MAYENCE**
L'AFEMAM réunira son congrès dans le cadre du WOCMES de Mayence (**cf. ci-dessus**).
Des propositions d'atelier et des propositions individuelles de communication doivent parvenir **entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 2001** à :
Pierre-Robert Baduel, AFEMAM c/o URBAMA, Université de Tours, BP 7521 - 37075 Tours - Cedex 2
E-mail : baduel@droit.univ-tours.fr

■ **9-12 septembre 2002**
MAYENCE
Histoire de l'impression et de l'édition au Moyen Orient
Première conférence internationale organisée, dans le cadre du WOCMES (**cf. ci-dessus**)
Organisation, Prof. Guenter Meyer
E-mail : G.Meyer@Geo.Uni-Mainz.de
Contact : Dagmar Glass
Geoffrey Roper
Universita et Erlangen Islamic Bibliography Unit
Cambridge University Library
E-mail : glass@rz.uni-leipzig.de
Fax : +44 / 0 1223 333160

S o m m a i r e

THÈSES	3
<i>Le Fezzan, mutation d'une région saharienne</i>	
Olivier PLIEZ	
POSITIONS DE RECHERCHE	10
<i>De la fête familiale au cours de danse : apprentissage de la danse à Tunis</i>	
Maud NICOLAS	
VIENT DE PARAÎTRE	18
REVUES	20
ETUDES DOCTORALES	21
ACTIVITÉS DE L'IRMC	25
CALENDRIER SCIENTIFIQUE	26

Correspondances donne la parole à des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants et leur offre la possibilité d'informer la communauté scientifique de leurs travaux ou de leurs recherches en cours.

Ces publications se font dans le cadre de différentes rubriques :

- *Positions de recherche*, qui tend à restituer la teneur et l'actualité du débat scientifique sur un thème donné, à travers l'analyse critique d'un ouvrage, le compte-rendu de l'état d'un projet de recherche, une communication scientifique.

- *Recherches en cours*, qui accueille les présentations par leurs auteurs de travaux intermédiaires dans un projet de recherche : mémoire (DEA ou maîtrise) ; thèse en cours ; travaux collectifs, type séminaire.

- *Thèses*, qui rend compte des travaux de thèse récemment achevés.

Ces textes doivent relever du champ des sciences sociales et humaines et concerner le Maghreb et le Monde arabo-musulman, soit par le champ de l'étude soit par les questions épistémologiques et méthodologiques qu'ils traitent. *Correspondances* privilégie notamment les contributions qui mettent l'accent sur la recherche de terrain. Les manuscrits doivent comporter 33 000 signes pour respecter les contraintes éditoriales du bulletin et être transmis sur support informatique.

المحتويات

3	أطروحات : إقليم فزان، تحولات منطقة صحراوية أوليفي بليياز
10	مواقف بحث : من العرس العائلي إلى دروس الرقص : التدرّب على الرقص بمدينة تونس مود نيكولا
18	آخر ما صدر
20	المجلات
21	دراسات مرحلة الدكتوراه
25	أنشطة معهد البحوث المغاربية المعاصرة
26	الرزنامة العلمية

باحثين وطلبة
حوثهم. تصّف

اشات العلمية